

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Hommage à Francqui  
Un mort qui parle encore!  
Angleterre et Abyssinie  
En quelques lignes...  
France et Belgique  
André-Marie Ampère  
La vie de misère et d'épreuves d'André-Marie Ampère

S. Exc. Mgr Paulin LADEUZE  
D<sup>r</sup> DENYS GORCE  
T. Charles EDWARDS  
\* \* \*  
Charles d'YDEWALLE  
L. de LAUNAY  
Maurice LEWANDOWSKI

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Voix de nos Évêques : Lettre Pastorale de Carême de S. Em. le Cardinal de Malines, Mgr. J. Schyrgens.

## La Semaine

Le douloureux anniversaire du 17 février, s'il fournit au croyant l'occasion de prier avec plus de ferveur que de coutume pour un grand Roi et pour son successeur, devrait inciter tout patriote belge à méditer avec reconnaissance sur le grand bienfait d'une Monarchie, clef de voûte de notre Patrie. Et en ce début de 1936, pareille méditation est particulièrement opportune. Deux problèmes de politique intérieure belge se posent en effet, qui, sans la Monarchie, sans cette accolade suprême harmonisant et unissant par le haut le divers et même l'opposé, risqueraient d'accentuer l'action des forces divergentes à l'œuvre chez nous. L'accroissement du nombre des parlementaires, d'une part, la question militaire de l'autre, justifieraient les pires craintes si nous n'avions pas de Roi.

Dans son individualisme forcené, dans son exaltation du quantitatif égalitaire, la démocratie politique a décrété qu'une Nation, qu'un Etat, c'est, avant tout, un nombre d'hommes décrets égaux. Corollaire : la représentation nationale s'organiserait à raison d'un député par  $x$  milliers d'habitants. C'est logique, mais d'une logique dans l'erreur, devenant plus absurde dans la mesure même où les conclusions de prémisses fausses s'enchaînent les unes aux autres. Nous vivons sous le signe de pareille absurdité et ce n'est évidemment pas demain que nous sortirons de la néfaste ornière démocratique.

La logique de ce système conduit à « ajuster » la représentation nationale après chaque nouveau recensement. Celui fait en Belgique en 1930 devrait, normalement, amener une augmentation du nombre des députés qui passeraient de 187 à 202. Et d'habiles calculateurs de démontrer que toute modification de la situation actuelle donnera une majorité de Flamands à la Chambre. Les Flamands disposeront de la Belgique, s'écrie-t-on ! « La Belgique est à un tournant dangereux, le plus dangereux certainement qu'elle ait connu à ce jour », écrivait mercredi M. le député Van Belle dans l'éditorial du *Peuple*. D'un côté on agite le spectre d'une dictature flamingante; de l'autre côté, du côté flamand, on exige que la Constitution soit respectée.

Les Flamands ont pour eux le droit et la logique du système quand ils réclament une augmentation ou une répartition du nombre des députés en accord avec le dernier recensement. La partie flamande du pays a droit à plus de députés puisqu'elle est plus peuplée. D'autre part, il n'est évidemment que trop facile d'ameuter les Wallons contre mille et un abus... théoriquement possibles de la part d'une majorité flamande imaginée homogène et uniformément flamande parce que composée de parlementaires élus en pays flamand. M. Van Belle, dans son exaltation romantique et son incompréhension totale de la Flandre, ne va-t-il pas jusqu'à faire craindre que celle-ci ne veuille, un jour, flamandiser la Wallonie!

*En Wallonie — écrit-il — elle (une majorité flamande) pourra imposer le bilinguisme et, qui sait? peut-être un jour voudra-t-elle imposer le flamand.*

*Rien ne pourra se faire en Wallonie sans le consentement de la majorité flamande, ni une route, ni un canal, ni quoi que ce soit. Mais tout pourra se faire en Flandre malgré l'opposition des Wallons.*

*C'est la majorité flamande SEULE qui décidera s'il y a lieu de défendre la frontière de l'Est.*

*C'est elle qui décidera des impôts qui frapperont les Wallons.*

*C'est elle qui décidera du régime économique de la Wallonie.*

*Elle pourra voter, seule, la confiance à un gouvernement composé uniquement de Flamands.*

Et M. Van Belle, reniant une foi démocratique qui est essentiellement le culte du nombre et celui de l'égalité, de déclarer qu'il demande « le maintien du *statu quo* pour les prochaines élections et l'étude immédiate d'une revision constitutionnelle qui puisse donner satisfaction aux Wallons ».

Si M. Van Belle est parmi les têtes chaudes et si le nombre de Wallons échauffés à ce point n'est pas très nombreux, inutile de nier, toutefois, que l'atmosphère en Wallonie n'est pas bonne. A force d'avoir, pendant des années et des années, représenté aux Wallons toute conquête flamande, tout progrès du renouveau flamand, toute étape nouvelle dans la flamandisation de la Flandre, comme une diminution de la Belgique, comme un dommage subit par elle, rien d'étonnant à ce que la menace d'une majorité parlementaire flamande, expression légale d'une population flamande plus nombreuse que la population wallonne, puisse être utilisée efficacement pour tromper les Wallons, pour les égarer, sinon pour les affoler. Et le vent de racisme et de nationalisme qui souffle sur l'Europe ne peut, hélas! qu'activer les fauteurs d'incendies.

\* \* \*

Nous ignorons à quelle solution le Parlement s'arrêtera pour résoudre la question du nombre des députés. En toute hypothèse il y aura des mécontents. Pour éviter qu'ils ne deviennent la proie d'agitateurs et de pêcheurs en eau trouble, il faut rappeler aux Belges, à temps et à contretemps, par des manifestations appropriées, par une propagande compréhensive et prévoyante, ce qu'est la Belgique et comment elle procure à ses habitants un maximum d'avantages. La propagande! Quelle misère de constater que depuis des années on la néglige lamentablement! Le gouvernement actuel disposant, à cet égard, d'atouts magnifiques, qu'a-t-il fait?...

L'opposition racique et culturelle, bien plus apparente que réelle, les équivoques et les malentendus nés de luttes linguis-



tiques âpres et longues, les préjugés, les passions déchaînées, tout cela ne se calmera et ne disparaîtra que si on donne aux Belges la conviction qu'ils se ressemblent beaucoup plus qu'ils ne diffèrent, qu'ils ont en commun bien plus de choses qu'ils n'en ont en commun, les Flamands avec les Hollandais, les Wallons avec les Français, et que la vie commune en Belgique procure aux uns comme aux autres, bien plus d'avantages, bien plus de possibilités d'épanouissement complet, de prospérité et de bonheur, que toute autre formule de vie politique et sociale.

Une réforme constitutionnelle? Peut-être. Mais l'essentiel n'est pas là en ce moment. Il réside dans l'urgente nécessité de convaincre d'une part des Flamands qui furent longtemps méconnus et brimés, que ce passé n'est plus et que plus rien n'est capable d'arrêter une renaissance flamande; d'autre part des Wallons que rien ne menace dans leur « wallonnité », qu'il auraient le plus grand tort de se laisser égarer par des fantasmagories chimériques. Ah! si on avait fait comprendre plus tôt à la Wallonie — et à Bruxelles! — qu'une Flandre flamande enrichirait la Belgique, ce ne sont pas quelques députés flamands en plus qui donneraient à cette Wallonie les appréhensions exprimées par M. Van Belle! Est-il trop tard pour réparer les fautes commises, pour compenser les occasions manquées?...

Et voilà que le problème militaire vient aggraver encore la situation. Pourquoi? Parce qu'on ne parle pas assez hautement et assez fermement: « Belgique »! Une opposition injustifiée au mouvement flamand, et, de l'autre côté, la confusion entre le « français » des Flamands d'expression française, le « français » de Bruxelles et le « français »... de France, ont faussé les perspectives et singulièrement déformé la réalité. De quoi s'agit-il? De maintenir au mieux l'indépendance de la Belgique. Sur cela, sur cet essentiel, tous les Belges sont d'accord. Mais il importe de le leur rappeler avec quelque éclat quand des luttes violentes autour de ce qui est secondaire à côté de cet essentiel, cachent celui-ci aux yeux de trop de bons patriotes aveuglés par la passion. Pour que notre pays reste indépendant, il faut avant tout que la Belgique soit elle-même, aussi elle-même que possible, n'envisageant, sur le terrain international, que son seul intérêt de nation libre et indépendante, animée de la volonté indomptable de rester ce qu'elle est.

Que l'on ne craigne pas de dire, de répéter, de crier sur les toits cette vérité essentielle, cette volonté fondamentale. L'examen des dangers qui nous menacent, comme celui des moyens les plus appropriés pour y parer s'en trouveront grandement éclairés. Et l'on ne s'hypnotisera plus alors — comme à l'heure actuelle — sur des semblants de vérités, sur des néants. Tel ce fameux accord militaire franco-belge devenu caduc et dont les uns s'acharnent à demander l'abrogation et les autres le maintien. *Los van Frankrijk!* hurlent certains Flamands trop excités; *Avec la France!* répondent des Wallons guère plus calmes. Mais il ne s'agit pas de cela, voyons! Il s'agit avant tout de la Belgique, d'une Belgique qui n'a pas assez de sentiment national et où l'accord et l'union sur l'intérêt commun sont moins conscients que telle opposition sur les moyens les plus efficaces pour défendre cet intérêt commun. Le *Los van Frankrijk* est parfaitement déplacé puisque la Belgique n'est pas plus liée — contractuellement — à la France qu'à l'Angleterre, par exemple, ou aux autres signataires du Pacte rhénan, ou aux signataires du *Covenant* genevois. Le *Avec la France!*, s'il est plus justifié — car enfin, c'est l'Allemagne qui nous envahit en 1914, c'est l'Allemagne qui menace à nouveau la paix de l'Europe, c'est contre une invasion allemande qu'il nous faut, avant tout, en ce moment, nous préparer — présente l'inconvénient de paraître servir à une propagande antiflamande, et cela est déplorable.

Mais l'important, pour le moment, est de donner aux Belges la conviction du *Belgique d'abord!* Sur ce *Belgique d'abord!* il doit y avoir moyen d'unir les efforts de l'immense majorité de nos compatriotes. Qu'attend donc le Gouvernement pour dire ce qu'il y a à dire, pour parler sur le ton qui convient et pour obtenir de la France les déclarations claires et nettes qui dissiperaient les équivoques? La France a le plus grand intérêt à ce que la Belgique soit unie et forte. Les Flamands ne sont pas plus opposés à des conversations entre états-majors avec la France, qu'avec l'Angleterre et la Hollande. Mais certains Flamands croient que la Belgique est liée plus spécialement à la France. D'aucuns parlent même de vassalisation. Qu'on les détrompe! Que la France les rassure! Elle y a, après nous, le plus grand intérêt.

Nous publions aujourd'hui un premier article traduit de l'anglais — un second paraîtra la semaine prochaine — spécialement destiné aux idéalistes et utopistes qui prétendent ramener le conflit italo-éthiopien au simplisme juridique que nous n'avons cessé de dénoncer ici. Ils y apprendront, sur les génératrices de la politique anglaise là-bas, un peu plus que la propagande anglaise de ces derniers mois ne leur en a révélé.

Et que nous dit-on aujourd'hui même? Qu'au printemps dernier une commission interministérielle anglaise, chargée d'étudier les intérêts britanniques en Abyssinie, envisageait toutes les hypothèses, y compris un partage de l'Ethiopie entre l'Italie et l'Angleterre, mais sans se soucier le moins du monde du fameux article 16!

\* \* \*

Quant à la situation actuelle, il semble heureusement acquis que les Etats-Unis ne cesseront pas de livrer du pétrole — ce qui rend une extension des sanctions à ce produit improbable, puisque inefficace, — et d'autre part les opérations militaires en Ethiopie se développent dans le sens d'une solution raisonnable du conflit. Nous persistons donc à croire qu'un compromis interviendra encore en temps utile. Puisse l'Angleterre, dont la politique anti-italienne s'est effondrée, poursuivre son évolution pour arriver au plus vite à une solution conciliante dont l'Europe a le plus grand besoin.

Qui eût pu prévoir que le résultat le plus immédiat, pour cette Angleterre, de ce conflit en Afrique allait être un armement dit défensif — ils se proclament tous tel — de l'ordre de 45 milliards de francs! Quel retournement de l'autre côté de la Manche, et comme ils se sont trompés nos bons Genevois, maîtres ès sciences juridiques internationales, mais aussi ignorants qu'il est possible de l'être de la mentalité anglaise! Ils nous annonçaient, et sur quel ton, la conversion soudaine, sincère et définitive des Anglais à la doctrine comme à la pratique du *Covenant*; ils affirmaient la volonté anglaise qui allait mettre la force britannique au service du droit genevois et que rien ni personne ne ferait lâcher prise; ils exaltaient la Grande-Bretagne comme la grande protectrice d'un ordre international nouveau, etc., etc., etc.

Or que voyons-nous? L'Angleterre prenant conscience du danger... allemand — parfaitement — réarme et est bien près de s'adresser à l'Italie pour refaire le front de Stresa. Nous exagérons, dites-vous? L'autre dimanche le *Sunday Times* n'affirmait-il pas que « la Société des Nations a malheureusement contribué à augmenter l'insécurité en Europe en s'opposant à l'Italie et en risquant de provoquer une guerre générale. Le risque diminue et il s'évanouira quand sera enterré cérémonieusement la menace de sanctions étendues au pétrole. Alors commencera la tâche difficile de cultiver à nouveau l'amitié italienne dans l'intérêt bien entendu de l'Europe »! Et l'hebdo-



maire de Chesterton — le *G. K. 's Weekly* — de souligner le revirement et d'ajouter : « Dans l'atmosphère d'indignation morale soulevée par la politique genevoise, on s'imaginerait maintenant que c'est l'Allemagne qui a envahi l'Abyssinie! Ou on s'imaginerait que nous ignorions tout du danger allemand quand nous, Anglais, conclûmes l'accord naval, détruisant ainsi le front de Stresa et provoquant une bonne partie du trouble qui s'en suivit ».

Heureusement que la Prusse est là, la Prusse avec ses « gaffes »! Elle a fait craindre le pire aux Etats danubiens — Tchecoslovaquie, Autriche. Et l'idée progresse qu'il faut coûte que coûte ramener bien vite l'Italie dans les affaires européennes — et du bon côté, car une Italie trop brimée ne manquerait pas de se tourner vers Berlin... — car la pression du grand état-major prussien (reconstitué et réarmé avec la connivence de l'Angleterre) ne cesse d'augmenter.

Parmi les lettres que nous ont valu notre dernier numéro, l'une nous demande, à propos de l'article de notre collaborateur le vicomte Charles Terlinden : « Et l'Allemagne? Sa population ne lui crée-t-elle pas un droit à l'expansion, comme à l'Italie, comme au Japon »? N'étant ni démocrate, ni « juriste » au sens péjoratif de ce mot, nous ne croyons pas plus à l'égalité des nations qu'à celle des individus. Il n'y a que des pays concrets, nés de génératrices spécifiques différentes, présentant pour leurs voisins et pour la civilisation occidentale des avantages et des inconvénients déterminés, nés de conditions historiques.

Nous avons expliqué déjà pourquoi, à notre avis, une Italie forte sert l'Europe. Une Allemagne forte, au contraire, une Allemagne sous une hégémonie prussienne dessert cette Europe parce que la Prusse, toute son histoire le prouve, n'est pas dans la ligne de la culture occidentale. Mais cette Allemagne est là! Il faut bien la subir telle qu'elle est. Que faire alors pour limiter sa malfaisance? Lui tenir tête le plus possible. S'unir contre elle pour la contenir. Ne céder que ce qu'il faut pour éviter pire. S'il faut absolument lui donner des colonies, soit; mais en exigeant un maximum de garanties. Si une nouvelle répartition des territoires sous mandat, ou des sources de matières premières, ou des territoires de peuplement, était capable de servir la cause de la paix, que les puissants de ce monde s'y résignent, car la paix est le bien suprême. Mais que l'on ne tente pas d'apaiser l'Allemagne, que l'on n'essaie pas de l'empêcher de commettre de nouvelles injustices en en commettant soi-même pour la contenter! Or, songer avant tout aux colonies hollandaises, portugaises ou belges, colonies appartenant à de petits pays, pour « réapprovisionner » l'Allemagne, serait une iniquité qui, si elle est bien dans la ligne de l'égoïsme qui ne préside que trop aux relations entre peuples, serait tellement odieuse qu'elle ne manquerait pas de provoquer une catastrophe...

De même que l'Allemagne impériale projeta, avant la guerre, d'obtenir de l'Angleterre et de la France, comme un consentement tacite à une main-mise sur le Congo belge — après, d'ailleurs, que l'Angleterre avait en quelque sorte offert ce Congo à l'Allemagne si celle-ci renonçait à construire une flotte! — il n'est pas exclu que pour obtenir de l'Allemagne hitlérienne qu'elle daigne garder au fourreau l'arme qu'elle achève de forger, on ne recommande la manœuvre : sacrifier les petits pour que les grands conservent ce qu'ils ont...

On a beaucoup écrit sur Paul Bourget ces temps-ci. Dans ses « Souvenirs d'un journaliste » d'un si captivant intérêt, que M. Lucien Corpechot donne à la *Revue universelle*, il nous fait,

en ami intime de Paul Bourget, un portrait du maître tout à fait remarquable. Nous en détachons cette page :

*M. Charles Maurras dans un article admirable, le plus profond de ceux qui ont été publiés au moment de la mort de Bourget, relève vertement l'erreur de jeunes esprits enclins à s'imaginer le Maître dont ils reconnaissent l'autorité « né tel qu'ils l'ont connu, tout fait, tout fabriqué dans une croule de cristal » et montre l'insigne valeur de la longue série de tâtonnements et d'épreuves par lesquels l'auteur de l'Etape, au prix de sa chair et de son sang, acquit une place insigne dans le courant d'idées réparatrices qui se dessinait de toutes parts en France.*

*Bourget n'a pas été seulement à ses débuts un analyste sans doctrine. Le mal du siècle, cet esprit de négation et de dépression, cette morne perception de la vanité de tout effort, il en porta, comme ses contemporains, le principe en lui-même. Et aussi ce germe de mélancolie enveloppé dans le dilettantisme! La séduction de la vie cosmopolite, aux fatales conséquences, les perversions ou les impuissances du sentiment, sous la pression de l'esprit d'analyse, les illuminations du scientisme, il les a subies. Ne qualifiait-il pas les Essais de Psychologie de littérature voisine de l'autobiographie?...*

*« Plus que jamais, écrivait-il dans leur préface de 1885, la vie de Paris permet aux jeunes gens de compliquer leurs expériences sentimentales. » Se faisait-il faute de compliquer les siennes?*

*Non! mais il ne confond pas le vice et la vertu, le bien et le mal, la plénitude de la santé et la dégénérescence; son intelligence, toujours maîtresse d'elle-même, l'achemine du diagnostic pessimiste à la volonté de guérir, de la curiosité au choix, du doute à l'affirmation, du dilettantisme à l'action.*

*La longue enquête sur les maladies morales de la France, dont ses Essais de Psychologie Contemporaine et chacun de ses romans, de Cruelle Enigme à l'Idylle Tragique marquent la progression, l'amène à reconnaître que tout dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique est soumis à des lois : des lois inéductibles auxquelles notre volonté peut bien tenter de se soustraire, mais que nos révoltes ne changent pas, pas plus que nos désirs. Des lois qui dans le domaine de la vie morale se démontrent en constatant les désordres qui suivent leur méconnaissance et en marquant les signes de santé et de guérison qui suivent leur accomplissement.*

*Et si vous aviez demandé à Bourget en cette année 1900 : quelles sont ces lois, il vous aurait répondu d'un mot : le Décalogue.*

*« Les observations que j'ai recueillies, confessait-il alors, sur la sensibilité de mon temps m'attestent que tout se passe comme si le christianisme était la vérité... L'analyse lucide des passions établit les mêmes lois de la sensibilité humaine que formulait la Révélation. »*

*M. Maurras, avec raison, admire que l'homme, « qui écrivait à trente ans que tout espoir en Dieu lui semblait interdit, parce que l'expérience ne permet pas de concevoir une conscience sans un cerveau qui en soit le siège, fut le même, qui termina la quarante-cinquième ou la quarante-sixième année de son âge, dans un jardin de Provence, autrefois habité par Mgr Dupanloup, à l'ombre d'une chapelle, au pied d'un autel où l'on venait lui dire la messe le dimanche, et qui l'écoutait, cette messe, à genoux, un gros bréviaire à la main, dans une foi complète au christianisme intégral. Il n'admire pas moins l'homme qui, parti du germanisme de Renan et de Gobineau, finit par présider les fêtes nationales dont Fustel de Coulanges était le héros, l'homme qui, du dilettantisme et de l'inertie morale, s'éleva à la synthèse de l'action et de la pensée, l'homme qui du cosmopolisme anglo-saxon des sensations d'Oxford aboutit au patriotisme français et latin, l'homme qui, de la psychologie impartiale comme un miroir, passa à la décision politique et, de l'observatoire et du laboratoire non seulement à l'oratoire, mais à ces lisières de l'action pratique, à laquelle cet expérimentateur implacable, cet impavide enfant d'Ulysse et de Faust, fut incliné quelquefois emporté sans que les conséquences, vues de loin, vues de près, le fissent jamais fléchir, reculer, trembler ni même ciller car il ne connaissait que la logique rigoureuse, la critique scrupuleuse et l'insatiable curiosité... »*

*Et c'est en effet une noble chose humaine cette pensée qui au milieu des contradictions, se cherche, se corrige, grandit, ne cesse de s'élever!*



# Hommage à Émile Francqui<sup>(1)</sup>

Cette journée est la journée de la reconnaissance! Depuis le 16 novembre dernier, tous ceux qui, en Belgique, se livrent à la recherche intellectuelle, sentent le besoin de libérer leurs âmes d'une grande dette envers celui qui fut dans notre pays le sauveur et le restaurateur de l'activité scientifique. Nous sommes réunis pour acquitter la dette sacrée de notre gratitude envers Emile Francqui!

Ce n'est pas d'étaler et de célébrer à nouveau l'œuvre du mécène belge, qu'il s'agit. Elle est, depuis longtemps, du domaine public! Et ce serait de ma part, Messieurs, une entreprise bien superflue de vous présenter une description détaillée de la Fondation Universitaire, du Fonds national de la Recherche scientifique, de la Fondation Francqui; d'expliquer leurs règlements et leur fonctionnement; d'exalter les résultats que ces fondations ont déjà obtenus; de faire le compte des sommes qu'elles ont dépensées au service de la science.

La grandeur de la vertu de reconnaissance, enseigne saint Thomas d'Aquin, c'est, en nous faisant rapporter le bienfait au bienfaiteur, de nous mettre dans la mentalité de celui-ci et de nous élever à la hauteur des sentiments qui l'ont inspiré dans son bienfait. Ainsi nous avons mieux à faire que d'exposer l'œuvre du grand disparu, en donnant libre cours à l'expression de la douleur qui nous a étreints lors de sa disparition. Ce qui nous incombe en ce moment, c'est de démonter les ressorts de son action et de les faire nôtres, en prenant l'engagement d'honneur d'assurer, après la catastrophe qui nous l'a enlevé, la pérennité de la vie de M. Francqui dans ses œuvres.

\* \* \*

Que celui que la science belge pleure amèrement aujourd'hui ait eu l'ardente préoccupation de l'avenir scientifique de son pays, on peut s'en étonner de prime abord.

Avant la tourmente de 1914, la mentalité de ce pays n'était pas spécialement tournée vers les choses de l'esprit. La constatation est de vieille date. Il est intéressant de relire aujourd'hui les articles ou les discours consacrés, il y a cinquante ans ou encore à la veille de la guerre, par les plus distingués de nos universitaires (les Louis Henry, les Dumoulin, les Swaen), aux conditions du travail scientifique en Belgique. Ce n'est qu'une plainte amère sur le manque d'intérêt témoigné pour la recherche, sur le matérialisme, le terre à terre de nos concitoyens. A vrai dire, on entend un peu partout des critiques du même genre. Quand, après la guerre, Barrès entreprend sa campagne pour la réorganisation intellectuelle de la France, lui aussi se plaint de ne pas trouver autour de lui la foi dans les recherches scientifiques, et il accuse l'atavisme paysan de la majorité de la population. En 1919

(1) Discours prononcé le 15 février 1936, au Palais des Académies, à Bruxelles, en présence du Roi, de S. Em. le cardinal Van Roey, du corps diplomatique, etc., dans la séance organisée par la Fondation Universitaire et le Fonds National de la Recherche scientifique, à la mémoire de leur premier président.

encore, Hopkins déplore aux Etats-Unis que les Américains n'aient pas le véritable esprit scientifique, mais seulement des préoccupations utilitaristes, même dans l'étude.

Peut-être ce qu'on appelle nos « défauts nationaux » ne sont-ils que des faiblesses humaines, dont Péguy dit l'excuse :

*Seigneur, qui les avez pétris de cette terre,  
Ne vous étonnez pas qu'ils soient trouvés terrestres.  
Seigneur, qui les avez nourris de cette terre,  
Ne vous étonnez pas que cette nourriture  
Les ait faits cette race ingrate et solitaire,  
De petite noblesse et de pauvre nature.*

La joie de connaître qu'a chantée Pierre Termier (1), « la joie de connaître des phénomènes jusqu'à ce jour inaperçus ou de trouver des rapports nouveaux entre des faits qui paraissaient sans liaison et qui, désormais enchaînés, s'expliqueront les uns par les autres; la joie de deviner et d'édicter quelque loi nouvelle qui, permettant de prévoir d'autres phénomènes encore, ouvre soudainement aux recherches un domaine vierge d'apparence illimitée; la joie d'allumer un flambeau dans le cachot obscur... et de faire reculer la nuit qui nous entoure; la joie d'ajouter une vérité, une part quelconque, fût-elle infime, de la grande Vérité, au trésor laborieusement amassé, des siècles durant, par la pensée humaine », cette joie de connaître est d'essence supérieure. Dans les conditions faciles de la vie, le grand nombre ne la soupçonne pas, et à l'occasion la méprise; et beaucoup devront être amenés au désir, puis à la joie de connaître, par le besoin de connaître pour satisfaire à des nécessités économiques, politiques ou sociales. « Au fond, a écrit le comte Louis de Lichtervelde, le malheur de la Belgique d'avant-guerre, ce fut d'être *satisfaite* », satisfaite de son admirable développement économique, satisfaite de larges et généreux progrès sociaux et d'une vie politique exempte de graves désordres, satisfaite de sa neutralité.

Vint la guerre, et ce fut le renversement brutal de toute cette prospérité. Voilà nos villes incendiées, nos campagnes dévastées, nos usines détruites. Le spectre de la faim se dresse sur le pays. A l'angoisse nationale, à l'inquiétude mortelle sur le sort de nos soldats se joint la préoccupation obsédante du pain quotidien. L'Université de Louvain est brûlée, les autres pillées. Toutes ferment leurs portes dans le souci patriotique de ne pas retenir notre jeunesse loin du front.

Qui aurait pensé que toute cette misère, que la destruction, la dispersion, la fermeture de nos établissements d'enseignement supérieur allaient être, dans les vues de la Providence, une occasion de salut pour la vie intellectuelle du pays? L'instrument de la Providence, ce fut, en l'occurrence, Emile Francqui!

Vers la fin de 1914, il trouve la formule merveilleuse du Comité national de Secours et d'Alimentation. Pendant quatre ans, ce Comité va avoir à ravitailler tout le pays, jusque dans les derniers

(1) *La Joie de connaître*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1926, pp.13-14.



recoins de son territoire, et, en l'absence des autorités régulières, il sera, dans la Belgique occupée, le Gouvernement à côté du pouvoir occupant. Sous le nom du Comité, c'est Francqui, qui agit et décide en dictateur. Il donne de la tête de tous les côtés à la fois, solutionnant toutes les difficultés, résistant aux séductions et aux manœuvres de l'envahisseur, dissipant à l'occasion certaines suspicions des Alliés. Eh bien, comment, ainsi absorbé par les nécessités urgentes du ravitaillement matériel du pays occupé, a-t-il pu dès lors penser à l'avenir et préparer le ravitaillement intellectuel du pays libéré? Dès la fin de 1915, il songe à une fondation pour l'enseignement supérieur! Comment, en de pareilles circonstances, a-t-il pu s'inspirer du programme du Christ: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de vérité »?

On peut alléguer ici l'influence de ses souvenirs d'enfance. Orphelin de père et de mère, il avait été adopté par son oncle, professeur à l'Université de Bruxelles. Celui-ci étant venu à mourir, l'orphelin ne trouva qu'un moyen de continuer ses études: s'engager à quinze ans. Ainsi peut-être s'explique l'intérêt qu'il porta toujours aux jeunes, arrêtés dans la carrière par des circonstances douloureuses. Il est certain qu'il souligna d'abord, avec une insistance particulière, l'idée des prêts d'étude destinés à une élite parmi les pauvres à qui le manque de ressources devait fermer les portes de l'Université.

On peut se demander aussi, à raison de ses relations d'affaires avec les Etats-Unis, s'il ne s'est pas inspiré des exemples des mécènes américains. Dans le fait, au premier début, outre les prêts d'études, il entrevoyait la fondation, au cœur du pays, d'une sorte de superuniversité, de superinstitut de recherches à l'image des grands instituts d'Amérique. Mais, à ce moment déjà, comme plus tard, toujours, pour traiter des questions universitaires, il aime à s'entourer de conseillers universitaires. Dans de longs et confiants entretiens, il « pompait », selon une expression qui lui était familière, tout ce qu'ils avaient dans l'esprit et dans le cœur (c'est un autre mot qu'il employait!). A la suite de ces entretiens, l'idée de superinstitut fut abandonnée, pour une idée bien plus large et plus féconde: celle de l'aide à apporter à tout chercheur qui a fait n'importe où la preuve de sa valeur scientifique.

Cependant les deux causes que je viens de dire, n'ont pu jouer qu'un rôle secondaire sur les modalités du projet une fois conçu. Reste toujours la question: « Le projet lui-même de la restauration scientifique du pays, comment a-t-il pu naître en pleine guerre? » Rien ne semblait avoir préparé à ces préoccupations l'officier d'Afrique qui avait livré des combats héroïques contre les cannibales, occupé le Katanga et arrêté à jamais l'invasion musulmane par sa victoire d'Egaru; ni le consul de Pékin qui avait enlevé de haute lutte la construction du premier chemin de fer en Chine et la concession des mines de Kaïping; ni le directeur de la Banque d'Outremer, puis de la Société Générale, plongé dans la conduite des plus grosses affaires coloniales et industrielles.

Voici maintenant que cet homme, qui n'a reçu aucune formation universitaire, est absorbé par le ravitaillement de millions de Belges. Outre tous ses soucis quotidiens, la grandeur même de la cause qu'il sert, semble devoir détourner son esprit de la pensée de toute autre cause, fût-elle supérieure. Encore une fois, comment arrive-t-il, à ce moment, à se préoccuper de l'enseignement supérieur? Quelle est l'explication de cette énigme? Je n'en vois qu'une: celle qu'a indiquée le meilleur des amis de Francqui pour rendre compte de l'unité de sa vie (1): son amour profond et multiple de sa patrie, servi par son intelligence créatrice.

L'aimait-il son pays? Toute sa carrière, depuis ses premiers débuts, révèle la passion qu'il a eue de le servir, de le servir par des actes, non par des phrases. Le patriotisme, pour lui comme pour Giraud, ce n'est pas de dire que son pays est le plus beau et le plus grand; c'est de faire qu'il le devienne. Voici qu'il a commencé à refaire son pays en ruine. Ce travail matériel même l'amène à découvrir ce « nouvel aspect du devoir patriotique » que M. Barrès découvrira quelques années plus tard. Sous ses yeux, Francqui voit la guerre conduite par les applications de la science. La guerre économique qu'il prévoit au lendemain de la paix, se mènera de la même façon. Pour être victorieuse dans cette nouvelle guerre, la Belgique doit renouveler toute sa production. Et le président du Comité National se dit à lui-même, peut-être encore dans la subconscience, les considérants qui, au Congrès de 1919, vont déterminer les résolutions de la Fédération Américaine du Travail: « ...que la recherche scientifique et ses applications techniques constituent une des bases essentielles du développement des industries manufacturières, agricoles, minières et autres; que le rendement industriel est considérablement accru par l'utilisation technique des recherches scientifiques relatives à la physique, à la chimie, à la biologie, à la géologie, à l'art de l'ingénieur et aux sciences connexes; que la recherche scientifique peut élever la limite supérieure des conditions moyennes de la vie de l'ensemble de la population, en intensifiant la production industrielle par la mise en œuvre des résultats de la science », etc. Il aperçoit donc que la science doit avoir un grand rôle dans la résurrection de sa patrie. Du coup, il a compris le devoir patriotique de patronner la science! Mais il se rendra vite compte de ce que cette préoccupation patriotique, en ce qu'elle a d'utilitaire, ne peut être celle du savant et du chercheur. On brise l'essor de celui-ci en le dirigeant vers une application. Découvrir la vérité, constater des phénomènes nouveaux ou des relations nouvelles entre des phénomènes connus, c'est tout son rôle. On fausse sa vie, en la détournant de son objet propre. L'application pratique viendra tôt ou tard; mais elle ne sera d'ordinaire que l'aboutissement d'une série de découvertes constituant une chaîne dont on n'aperçoit pas le dernier anneau en saisissant le premier. La science que, par patriotisme, Francqui doit patronner, c'est la science pure! Son âme généreuse admire ceux qui s'y consacrent tout entiers. Et lui aussi saisit la noblesse que la culture de cette science assure à une nation. « Le fait, disait à Louvain en 1909 le cardinal Mercier, le fait qu'une nation possède une élite de chercheurs qui, avec désintéressement, sans souci du résultat immédiat, économiquement, moralement ou religieusement utile, poussent aussi loin qu'ils le peuvent la pénétration de leur vision intellectuelle et, avec une patience sereine, dont on a dit qu'elle est la base du génie, soumettent au contrôle de la documentation, de l'observation ou de l'expérimentation les dernières conséquences des vérités nouvelles qu'ils ont cru apercevoir, ce simple fait élève le niveau de toutes les couches de la nation. » C'est cette élite de chercheurs que Francqui veut assurer à son pays, pour le plus grand bien et la plus grande gloire de celui-ci. Lui-même a révélé ces intentions dans le discours qu'il prononça, le 18 novembre 1922, à l'inauguration des locaux de la Fondation Universitaire.

En France, aux Etats-Unis, l'idée surgira après la guerre. Francqui l'a conçue dès la fin de 1915.

\* \* \*

Or, chez ce réaliste, une idée n'est jamais une rêverie; sans retard, elle devient un plan. L'idée du mécénat scientifique devient bientôt le plan de la Fondation Universitaire. Pour le

(1) H. JASPAR, dans la *Revue Générale*, 15 janvier 1936, p. 2.



travail scientifique, il faut trouver des travailleurs, et puis les mettre dans de bonnes conditions de travail. C'est simple et c'est tout! « Trouvez l'homme et permettez-lui de travailler », a dit un jour Carnegie.

Des travailleurs! Pour les recruter, le mécène ne songe pas à descendre jusqu'aux premiers degrés de l'enseignement, à y déceler des intelligences prometteuses et à les diriger, dès ce moment, vers les études universitaires. Il sait trop bien qu'aux différents paliers de l'échelle sociale il faut des élites pour mener le travail commun, et que ce ne sera pas une perte pour la société si, faute de moyens matériels, une belle intelligence ne peut pas recevoir toute l'instruction qui la mènerait au palier supérieur. Mais il est des jeunes gens — il y en aura sans doute beaucoup au lendemain de la guerre — qui, ayant déjà, dans le fait, reçu la culture générale de l'esprit dans l'enseignement moyen du degré supérieur, aspirent légitimement à entrer à l'Université, mais en sont empêchés par la détresse matérielle de leurs parents. L'élite des jeunes gens ainsi préparés ne peut pas être perdue. On les soumettra à une épreuve spéciale de maturité, et, s'ils y satisfont, on leur accordera des prêts d'étude, plus ou moins élevés, pour suppléer à l'insuffisance de leurs ressources. Des prêts, non pas des bourses selon l'ancienne formule belge, pour que, lancés dans la carrière, ils trouvent, dans l'obligation d'acquitter leur dette d'honneur, un stimulant à l'action et que, par leurs remboursements, ils contribuent à refaire le capital de la Fondation en vue d'assurer dans la suite la même aide à d'autres jeunes gens nécessiteux. Les bénéficiaires de ces prêts ont-ils à l'Université répondu aux espoirs qu'on avait fondés sur eux? A la fin de leurs études supérieures on leur accordera, à eux et à d'autres universitaires également distingués, des bourses qui leur permettront d'aller achever à l'étranger leur formation scientifique dans des laboratoires spéciaux ou par la confrontation des méthodes. Si de ces voyages ils rapportent le feu sacré, on leur procurera, aux uns comme aux autres, les moyens de rester au travail dans nos laboratoires et nos séminaires, au lieu d'entrer dans la vie professionnelle, d'y passer quelques années et même de s'y fixer, si les circonstances ne leur procurent pas une place dans l'enseignement supérieur ou dans nos institutions scientifiques. On les aura ainsi menés, sans les abandonner jamais, de la porte d'entrée du temple jusqu'au fond du sanctuaire. Avec les professeurs de nos universités et les travailleurs de nos grands instituts nationaux, ils constitueront cette armée de chercheurs qu'il faut d'abord réunir!

Et puis on les équipera! Le travail scientifique est coûteux : on ne s'en était guère rendu compte en Belgique avant la guerre, et il était bien à craindre que les nécessités de l'après-guerre immédiat ne nous fermassent encore les yeux sur ce besoin. Les sciences morales elles-mêmes sont exigeantes. La littérature à consulter est immense. Les objets de la recherche sont dispersés par le monde, quand il s'agit de documents historiques ou des données de la vie économique ou politique, aussi bien que lorsqu'il s'agit des richesses de la nature. Il faut aller les consulter sur place, et pour les interpréter, la connaissance du milieu et le frottement direct des intelligences qui s'en occupent, s'imposent souvent. Que dire des sciences physiques, chimiques, biologiques et autres? Les appareils qu'elles demandent, deviennent de plus en plus nombreux, compliqués et coûteux. Certes, rien ne supplée à l'idée créatrice, ni à l'ingéniosité et à l'habileté techniques; et celles-ci ont souffert chez plus d'un de la richesse de leur équipement. Mais n'empêche qu'aujourd'hui, pour la constatation et la mensuration des phénomènes, l'habileté des doigts et l'imagination ne peuvent plus d'ordinaire suppléer à l'instrumentation. Emile Francqui le comprend sans peine; il fournira aux chercheurs les instruments scientifiques qui leur sont indis-

pensables; il leur donnera des subsides de voyage; il les mettra à même de publier leurs résultats. Il ne sera plus dit à l'avenir qu'un savant belge a une idée féconde et éprouvée, et ne trouvera pas le moyen de la réaliser, dût-il pour cela monter dans la stratosphère ou bien, à travers les océans et les sables, atteindre Apamée!

Tel est le plan conçu dans les bureaux de la Banque d'Outremer pendant la grande tourmente : plan large, plan souple, dégagé de tout vain formalisme. C'est encore à ce jour le statut de la Fondation Universitaire; et il est frappant de constater qu'après plus de quinze années d'expérience, aucune modification essentielle n'a dû lui être apportée. Quand sont nés le Fonds National et la Fondation Francqui, on n'a eu qu'à décharger la Fondation Universitaire de certaines de ses attributions pour les porter au programme des nouvelles institutions. On a simplement complété celui-ci (puisqu'on en avait trouvé les moyens) par l'ajouté de quelques articles destinés à rendre plus convenable la situation matérielle des savants, en se souvenant de la parole de Léon XIII, qu'une certaine mesure de bien-être est nécessaire à l'ouvrier pour la pratique de la vertu, et de la constatation de Bossuet : « Lorsque je me sens à l'étroit dans mon domestique, je perds la moitié de mes moyens. »

\* \* \*

Emile Francqui a son plan pour le développement de la vie scientifique dans son pays. Il passera aussi vite du plan à la réalisation, qu'il est passé de l'idée au plan. C'est toujours l'homme qui étant un jour à 11 heures invité par Léopold II à aller prendre en mains l'organisation d'une grande partie du Congo, à la place d'un des organisateurs décédé, et constatant que le bateau qui ne partait que toutes les six semaines de Southampton a quitté la veille le port anglais, décide sur-le-champ de ne pas laisser la Colonie à l'abandon pendant six semaines; hèle en sortant du palais le fiacre à deux chevaux qui lui semble le plus rapide (on n'a pas d'auto à cette époque!); court à la caserne, puis à Assche, pour s'y pourvoir d'un équipement sommaire; et à 13 heures monte à la gare du Midi dans le train de Paris pour rattraper le bateau à son passage à Lisbonne.

En même temps qu'il arrête son plan, un premier moyen d'agir s'offre à Francqui. Au début de 1916, le Comité National de Secours et d'Alimentation a un reliquat provenant de dons et de bénéfices réalisés sur ses opérations. Le Comité avait constitué ce reliquat en fonds de réserve pour s'assurer lui-même, pendant les mois précédents, contre les risques courus par ses transports de vivres. Maintenant, les circonstances lui permettent d'en disposer librement. Que va-t-il en faire? « Qu'il garde sa réserve, dit son Président, pour parer à toute éventualité! » Mais dans le fond de son âme, il le destine dès lors au ravitaillement intellectuel de la Patrie belge dont je parlais tantôt. Le boni grossit pendant les trois années qui suivent. Au lendemain de l'Armistice, en septembre 1919, avec le consentement généreux de M. Hoover, Francqui obtient l'accord du Gouvernement belge sur l'usage de ce boni aux fins prévues par lui, et la loi du 6 juillet 1920 sanctionne la dotation de la Recherche scientifique en Belgique. Chacune des quatre universités du pays, l'Université coloniale et l'Ecole des mines de Mons se voient attribuer un patrimoine dont les revenus doivent servir au développement et au perfectionnement de leur enseignement. A côté d'elles, la Fondation Universitaire est légalement constituée comme une Providence qui, là où elles ne peuvent pas suffire, viendra en aide à leurs membres, étudiants et professeurs, en n'oubliant pas d'ailleurs les autres chercheurs du pays. Ici apparaît déjà clairement un principe essentiel de l'organisation. Chacun a à faire sa part;



chacune des institutions doit assurer sa marche ordinaire. Le groupement social qui se superpose à elles, ne fera que suppléer à leur déficience dans des cas concrets. Les Fondations, par exemple, ne fourniront jamais à une université ce qui appartient à l'équipement normal de ses laboratoires. C'est donc à l'Etat que M. Francqui recourut d'abord pour établir son œuvre, mais en lui demandant simplement de laisser à sa disposition un magot, que lui-même avait réuni.

Sur le rôle de l'Etat en matière de progrès scientifique, notre président nous donna un jour un exposé systématique de ses vues. C'était en 1930, au dixième anniversaire de la Fondation Universitaire. Après avoir rappelé qu'« au milieu des ruines matérielles accumulées sur notre territoire et qui étaient à relever au plus tôt, il eût fallu (au Gouvernement en 1919) une énergie rare pour oser affirmer à la face de la population anxieuse de voir soulager sa misère, les droits primordiaux de la science », il poursuivit : « Au surplus, l'Etat était-il qualifié pour s'immiscer dans une question aussi délicate que celle du progrès scientifique?... Dans un Etat bien ordonné, il ne faut pas que tous les intérêts soient gérés par les pouvoirs publics; il suffit, mais il est nécessaire, que chaque intérêt soit à sa place, à son rang, qu'il n'empiète pas sur la sphère des autres, et que tous disposent leur activité en vue du but commun. Il est de grandes fonctions politiques et sociales, celles qui concernent l'exercice de la souveraineté et la sauvegarde des intérêts publics, que l'Etat doit accomplir lui-même. Pour tout le reste, il est bon que nous nous habituions à nous passer de sa tutelle et à substituer à l'organisation étatique venant d'en haut une organisation spontanée montant d'en bas et fondée sur l'harmonie des intérêts... La science belge — et c'est son honneur — s'est presque totalement affranchie aujourd'hui de cette tutelle encombrante; elle n'a pas hésité à prendre en ses propres mains le soin de ses intérêts. L'avenir montrera comme elle fut bien inspirée. »

Dans cette belle leçon de droit public, M. Francqui put paraître minimiser les obligations de l'Etat dans l'aide matérielle qu'il doit donner à l'initiative privée en matière de recherche et d'enseignement scientifiques tout en respectant sa pleine liberté. En réalité, il était surtout préoccupé de cette liberté, et pour le reste il proposait un idéal. Dans la pratique, il était loin de négliger le devoir en cause. C'est à son initiative que furent entreprises les démarches qui aboutirent à l'octroi des subsides du Gouvernement aux universités libres, et il aurait applaudi des deux mains aux mesures récentes par lesquelles le Gouvernement actuel s'est assuré la profonde gratitude des institutions scientifiques du pays, en les faisant profiter, pour leur équipement, de nos marks bloqués en Allemagne.

Après l'avoir entendu, on ne s'étonne pas cependant que, dans la réalisation de son plan de rénovation intellectuelle du pays, Francqui en soit venu à réserver la plus grande part à l'initiative privée. C'est l'histoire de la fondation du Fonds National de la Recherche scientifique. Ici, le vrai fondateur, c'est Albert Ier! Tous nous avons encore présent à l'esprit l'appel historique que le Grand Roi lança en 1927, à Seraing d'abord, dans ce Palais des Académies ensuite; Francqui fut l'organisateur de la campagne. Le moment était bien choisi : c'était celui de la prospérité au lendemain de la stabilisation du franc. Le 27 avril 1928, le Fonds National était créé avec un capital de 125 millions de francs, et des rapports féconds étaient établis entre la science et l'industrie belges pour le plus grand bien de l'une et de l'autre et pour l'épanouissement de toutes les forces vives du pays.

\* \* \*

Francqui a conçu l'œuvre; il en a tracé le plan; par la continuité de son effort, il l'a mise sur pied. Il en sera et en restera jusqu'au bout l'animateur; il lui donnera son esprit.

Ses fondations scientifiques, ce sont son œuvre, l'œuvre de sa vie. Il les enveloppe d'un amour paternel; on le touche à la prunelle de l'œil quand on esquisse ne fût-ce qu'un soupçon à leur égard. Un jour, il résignera toutes ses fonctions; mais se séparer de ses Fondations, jamais! « Je me suis assuré de l'occupation pour le temps où j'aurai pris ma retraite », disait-il en songeant à la Fondation Universitaire et au Fonds National.

Des tracés de toutes sortes peuvent l'assaillir; il sera au poste, à l'heure exacte, quand ses Fondations l'appellent.

« C'est lorsqu'il présidait ces Comités et ces Conseils, a écrit M. le procureur général Servais (1), qu'il fallait voir Emile Francqui. Son œil, si pétillant d'intelligence et d'énergie, reflétait une pensée qui pénétrait l'orateur, le dominait malgré lui et comme à son insu : approbatif, le convainquant que sa cause était gagnée; sceptique, lui faisant sentir qu'elle était perdue; toujours l'incitant à la brièveté chère à ce président qui eût volontiers pris pour devise le vieux proverbe bruxellois : « Les paroles ne sont pas des actions »; et quand lui-même parlait, c'était toujours pour dégager de la discussion une solution de bon sens, la solution juste, opportune, s'imposant par sa clarté et sa simplicité, comme une éclatante vérité que chacun s'étonnait de n'avoir pas aperçue immédiatement. »

Aussi bien Francqui ne prend-il jamais aucune décision sans s'être éclairé à la seule source de lumière possible en l'occurrence. Créées pour des universitaires et des savants, ses Fondations s'appuient sur eux dans toutes les manifestations de leur action; dans les Conseils qui les administrent, dans les Commissions auxquelles elles recourent, leur intervention est constante et persévérante.

Mais comment faire marcher ces savants occupés, personnels, nombreux, susceptibles (*genus irritabile vatum*)? Les règlements ont été bien étudiés; il faut s'y tenir; on ne déroge pas; et tant pis pour les distraits et les retardataires! Ces règlements sont d'ailleurs d'une simplicité merveilleuse qui permet la plus grande souplesse dans l'adaptation de l'action aux circonstances. Et puis, tous les organes de l'institution s'emboîtent si bien! Les fondations sont multiples, mais chacune remplit une partie du même programme. On parle partout le même langage; membre d'un Conseil, si par distraction on pénètre dans la réunion d'un autre Conseil, il faudra bien du temps pour remarquer l'erreur. Enfin l'unité de direction fait de tout cet assemblage une armature puissante, et pour cette direction, comme l'a encore écrit M. Servais, Emile Francqui a su trouver en Jean Willems un collaborateur digne de lui.

Tous sont ainsi animés de l'esprit du chef. Et c'est un esprit d'absolue objectivité. Il s'agit du progrès de la recherche scientifique; toute autre considération est impitoyablement exclue. Voici dix-sept ans que je siége à la Fondation Universitaire; pas une fois je n'y ai entendu l'écho des querelles du pays, même dans les moments où elles faisaient fureur au dehors!

L'objectivité du travail a pour conséquence l'impartialité des travailleurs et une parfaite tolérance.

La maison de la Fondation Universitaire est devenue la maison de famille du monde universitaire belge. On aime à s'y retrouver, parce qu'on y fournit le même service et que rien ne vous y distrait de ce service. Salutaire exemple donné à tout le pays! Il montre comment il est possible, et combien profitable, de laisser chacun suivre son chemin vers les biens particuliers qui le sollicitent, pourvu que tout le monde consente à se grouper sur la grande voie qui mène au bien commun de la cité! Belle leçon qu'on voudrait voir suivre en d'autres matières par les Belges qui cèdent encore trop facilement au penchant que le

(1) Dans *Le Flambeau*, 18<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 12, déc. 1935, pp. 675-676.



vieux Comynes diagnostiquait déjà chez eux au XV<sup>e</sup> siècle : « Ils ne pensaient qu'à leurs divisions et à faire un monde neuf et ne regardaient point à plus loin... mais c'étaient gens qui n'avaient point été nourris en grandes matières. »

A la Fondation Universitaire, grâce à Emile Francqui, on se nourrit en grande matière, et on ne se divise pas.

Et le résultat de l'effort commun et fraternel, c'est dans le pays une effervescence scientifique qu'il n'a jamais connue, et dans le monde international de la science la conquête par les Belges d'une place qui ne leur avait pas encore été accordée.

Francqui le colonial, Francqui le négociateur de Pékin, Francqui l'homme d'affaires a été le restaurateur de la vie intellectuelle dans son pays. C'est son plus beau titre de gloire!

\* \* \*

Ai-je réussi à démonter les ressorts de son action, à étaler la mentalité de son œuvre scientifique? Bénéficiaires de son œuvre, nous devons, pour lui prouver notre gratitude, nous hausser à cette mentalité et, en ce moment, lui promettre, et promettre au pays, d'entretenir toujours en nous : l'amour de la recherche pour sa noblesse propre, l'objectivité dans le travail intellectuel, la conscience de la place que nous tenons dans le pays et du rôle que nous avons à jouer pour le bien commun, l'audace dans les initiatives de l'esprit, la continuité de l'effort, la fraternité dans cet effort, le dévouement à nos Fondations. Si nous tenons cette promesse, tandis que celui qui nous a si bien lancés à la recherche du vrai jouira de la contemplation de la Vérité éternelle, il réalisera même en ce monde, grâce à nous, l'espoir du vieil Horace : « *Non omnis moriar* ».

L'esprit de Francqui lui survivra, parce que c'est l'esprit du président actuel de nos Fondations. Premier confident de ses intentions en 1915, son conseiller de la première heure et de toutes les heures, M. Cattier est l'héritier naturel de notre premier président.

SIRE,

A l'énumération des sources où Emile Francqui puisa l'inspiration de son action pour la restauration de nos forces intellectuelles, il faut ajouter les leçons de nos Rois. Léopold II lui donna le premier le sens de la grandeur qui allait marquer toute sa vie. Il entendit Albert I<sup>er</sup> montant sur le trône déclarer que des valeurs morales surtout dépend la grandeur d'un peuple, et, plus tard, proclamer que « le sort des nations qui négligeront la science et les savants est marqué pour la décadence ». Et Votre Majesté a tenu à son tour, le jour même de son avènement, à faire profession à l'égard de la recherche scientifique des mêmes préoccupations qui avaient inspiré son illustre Père.

Aux époques de reconstruction et de renaissance, la Providence suscite, à côté des empereurs et des rois, des promoteurs de l'éducation publique. Au temps d'Auguste, après un siècle de luttes civiles et d'anarchie, c'est Mécène. Au temps de Charlemagne, à l'aube d'une ère nouvelle, c'est Alcuin. A côté de Louis XIII et de Louis XIV, ce sont Richelieu et Colbert. En Belgique, au temps d'Albert I<sup>er</sup> et de Léopold III, après la Grande Guerre, ce fut Emile Francqui.

Pour continuer dans son esprit l'œuvre de ce nouveau Mécène, nous n'aurons qu'à suivre, comme lui, la direction de nos Rois!

† PAULIN LADEUZE,  
Evêque titulaire de Tibériade,  
Recteur magnifique de l'Université catholique  
de Louvain.

### La théologie en veston

## Un mort qui parle encore!

### Quelques souvenirs personnels sur le cardinal Mercier.

En dessinant les lignes générales de ma collaboration, j'ai promis à mon lecteur de le faire entrer dans mes pensées, dans mes préoccupations, de lui communiquer même mes désirs, de le faire vivre en somme de ma vie et de mêler constamment mon âme à la sienne. L'intérêt est à ce prix. Hors de là on peut bien spéculer plus ou moins habilement; on ne captive personne. A ma promesse je ne veux point faillir, et j'ouvrirai ces chroniques par quelques souvenirs personnels concernant le cardinal Mercier. Chaque année, je l'avoue, son souvenir me hante tout le long du mois de janvier. Je revis en particulier le drame émouvant de la clinique de Bruxelles vers laquelle l'univers catholique dirigea en 1926 ses yeux attentifs et anxieux. Bref, il faut à tout prix que je soulage mon cœur. « *Numquam in meis moritura est libris* », écrivait saint Jérôme pour se consoler de la mort d'une de ses dirigées. Ce petit brin d'immortalité qui peut venir à ceux qui ne sont plus, d'un souvenir fidèle se perpétuant dans nos écrits, je voudrais, dans ma modeste sphère, l'accorder au grand Cardinal.

Les circonstances ont fait que j'ai eu avec lui quelques rapports. C'était au temps où le cher dom Maur Grégoire avait sollicité ma collaboration aux *Questions liturgiques et paroissiales*. J'avais écrit, à l'occasion du Carême, un article intitulé : « Sens profond et joies du *solemne jejuniunum* ». Le Cardinal se trouvait précisément en retraite au Mont-César. L'article, émanant d'une plume laïque, l'intéressa vivement, et il daigna me le faire savoir. Un peu plus tard, ayant composé un petit essai de pensée chrétienne sur le psaume *Beatus vir*, le premier de la série, je m'enhardis à lui demander de le préfacer. Je lui fis tenir à cet effet mon manuscrit par l'intermédiaire obligeant du P. Eugène Vandeur. Il s'y prêta avec la meilleure bonne grâce. Quelque temps après, je recevais sur une feuille pliée en deux sur son long la lettre-préface désirée. Le précieux manuscrit est là à mes côtés, et ce n'est pas sans émotion que je contemple la petite et ferme écriture qui court allègre au service d'une pensée ardente et toujours maîtresse d'elle-même. La page a jauni, il est vrai, l'écriture a quelque peu pâli, mais les idées exprimées n'ont rien perdu de leur force et de leur actualité. Reprenant le thème du psaume premier, le Cardinal y magnifie, avec l'assurance des saints, les prérogatives attachées à la foi réellement prise au sérieux et l'importance, dans l'économie de la vie chrétienne, des saintes Ecritures « qui, ajoutait-il en le déplorant, pour tant d'âmes laïques ou même ecclésiastiques, sont presque un livre fermé ». C'est pour moi un mémorial sacré.

En 1925, voyageant en Belgique avec ma femme, je sollicitai une audience. Elle me fut volontiers accordée. Après un court stationnement dans l'humble salle d'attente si hospitalière à toutes sortes de gens, je nous vois encore gravissant, en compagnie du Fr. Hubert, un frère de Saint-Jean-de-Dieu devenu le fidèle servant du Cardinal, les marches de l'escalier de pierre conduisant aux appartements de ce dernier. A peine introduits, nous vîmes apparaître le géant dans l'embrasement de la porte qui faisait communiquer son cabinet de travail avec la petite antichambre où il nous reçut.

Quand saint Augustin arriva à Milan comme professeur de rhétorique, il alla faire visite à l'évêque Ambroise, « connu,



nous dit-il, de toute la terre, comme une âme d'élite et — il s'adresse au Seigneur — votre pieux serviteur ». Il en reçut le meilleur accueil. « Cet homme, ajoutait-il, m'accueillit paternellement et se félicita de ma venue avec une charité vraiment digne d'un évêque. » Je ne saurais mieux caractériser la réception que nous fit le Cardinal. « *Satis episcopaliter* » : c'est bien cela. On y sentait la Grandeur certes, mais la Grandeur qui s'abaisse et s'incline, se fait homme en quelque sorte et condescend. C'était l'aigle aux grandes ailes mais qui atterrit pour prendre ses petits et les emporter avec lui dans les airs afin de leur apprendre à voler.

La conversation s'établit sans effort, et, s'il n'était indécemment de s'exprimer ainsi à propos d'un tel personnage, nous fûmes vite de plain-pied. D'autres ont loué en lui le héros et l'animateur de la Grande Guerre. Ce que j'admire plus particulièrement pour ma part, c'est l'homme d'église, le « *vir ecclesiasticus* ». Et le Cardinal le fut vraiment dans toute la force du terme. D'ailleurs, qu'on y fasse attention : l'homme public ne fut si remarquable que parce qu'il était une émanation de l'autre, et le succès qu'il remporta ne fut pas autre chose que le surcroît promis par l'Évangile à qui cherche le Royaume avant tout.

L'idée du laïc théologien l'enchantait. Disons le mot : elle faisait partie de ses rêves les plus chers. Je n'ai trouvé sur ce point de vibration comparable à la sienne que récemment chez le P. Lagrange. Comme je lui rendais visite cet été, à l'École biblique de Jérusalem, le vénérable vicillard s'enthousiasma à la pensée de laïcs qui s'intéresseraient à l'Écriture sainte et à la théologie, et je vis soudain une flamme s'allumer dans ses yeux expressifs. Je ne sais rien d'entraînant comme de telles fréquentations.

\* \* \*

Au moment où le Cardinal me reçut, je « portais », selon l'expression consacrée, la thèse de doctorat ès lettres que je préparais sur saint Jérôme. Comme il arrive à ces moments-là, j'étais plein de mon sujet. Aussi l'illustre ascète vint-il tout naturellement sur le tapis. Il se trouvait qu'une toile de la Renaissance représentant saint Jérôme à genoux, la main posée sur une tête de mort, avec, étalée en face de lui, la page de l'Évangile qui relate les signes avant-coureurs de la fin des temps, ornait les murs de l'appartement où se déroulait notre entretien. D'autre part, sur l'invitation de Mgr Tedeschini, le Cardinal avait donné à Rome, le 14 décembre 1920, en la salle Pie VI, à l'occasion du XV<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Jérôme, une conférence sur la physionomie morale de ce dernier. Il n'en fallait pas davantage pour nous rejoindre. Je me souviens, entre autres choses, qu'il insista fortement sur cette idée qu'il est heureux, pour l'harmonie du spectacle que le Paradis nous réserve et dont l'Église nous donne le pressentiment, que tous les saints ne soient pas coulés dans le même moule. « Il y faut des François de Sales, nous dit-il, mais aussi des Jérôme. » Et je me disais à part moi qu'il incarnait admirablement l'un et l'autre : il avait dans l'œil la douceur du premier et dans le pli de la lèvre l'âpre énergie du second.

Nous parlâmes ensuite des Pères, et je sentis bien qu'il était là dans son vrai pays. Il s'étonne, dans une note de sa *Vie intérieure*, qu'« aucun historien de marque n'ait entrepris les biographies de ces géants du IV<sup>e</sup> siècle qui ont nom les Athanase, les Basile, les Grégoire, les Cyrille, les Chrysostome ». De cet historien de marque, il avait tout à fait l'étoffe. Quel éminent patrologiste il n'eût pas été ! « Si les dates de la vie des saints, si la critique des documents qui les concernent appartiennent à tout le monde, écrit finement l'abbé Bremond, leur âme reste toujours par quelque endroit un monde fermé à qui n'a jamais

eu le désir de leur ressembler. A égalité de pénétration psychologique, la sympathie voit plus clair et plus avant que l'indifférence. Qui n'aime pas la sainteté n'aime pas les saints. »

Chrysostome ne trace-t-il pas tout le premier la grande loi qui doit présider aux études patristiques quand il écrit que « ceux dont le cœur est pris vont dans leurs investigations plus avant que les autres » ? A ce compte, jusqu'où n'eût pas été le Cardinal ? C'est une erreur en effet, et combien dommageable, de croire que l'histoire, quelle qu'elle soit, mais surtout celle de l'Antiquité chrétienne, est uniquement affaire de raison pure et de critique. C'est l'œuvre de l'âme entière. Penser que les colonnes de nos patrologies vont livrer tout le secret de leur contenu au moindre érudit frotté de linguistique ou dressé aux discussions textuelles, est une naïveté sans pareille. Il y faut cela sans doute, mais il faut autre chose, c'est-à-dire une personnalité capable de cette pénétration psychologique sympathique, dont parle Bremond, qui seule fait les grands patrologistes.

C'est là malheureusement ce qui d'ordinaire manque le plus. Sous prétexte d'une objectivité qui n'est somme toute qu'une vue de l'esprit et qu'un leurre et ne répond en rien à la réalité des choses, l'on tombe trop souvent dans une froide insensibilité et l'on enlève aux textes patristiques cet éclat et cette première fleur qui fait leur charme et leur invincible attrait. On les réduit à l'état de pulpe desséchée et sans suc. Je l'ai écrit, et je ne m'en dédis pas : « Il est des érudits qui, de la patristique, ne connaissent que la salle de dissection. » Ils la font ressembler, pour emprunter une autre comparaison qui rend bien ma pensée, à une maison en construction dont on ne verrait jamais que les échafaudages. Ce sont des myopes aux horizons rapprochés et bornés.

Le fin du fin, quand on traite de la sainte Antiquité, serait en réalité d'unir une information aussi rigoureuse que possible, exhaustive, pour employer l'expression de mise en ces matières, à une profondeur d'âme qui permettrait, tout en contrôlant et en coordonnant les faits, de lire à livre ouvert dans l'intérieur des personnages. On dira peut-être que c'est beaucoup demander. Mais ce serait déjà un point gagné que de garder au fond de l'âme, avec le sentiment de son insuffisance, celui de l'abîme qui sépare nos fragiles conceptions de l'auguste réalité historique qu'il s'agit d'étreindre et d'embrasser. Cette sainte alliance, en tout cas, eût paru au Cardinal toute naturelle. Il était l'homme de cette critique aux larges horizons qui répand autour d'elle une odeur de vie, l'homme à l'optique géante. En lui l'érudit le plus minutieux et l'artiste le plus expert se fussent admirablement réconciliés. Il n'y a pas à dire : il avait une veine d'Ambroise et de Chrysostome. Il était de leur race et de leur taille.

\* \* \*

A défaut des grands ouvrages qu'il n'eut jamais le temps d'écrire, nous possédons du moins un délicieux échantillon de ce qu'eût été sa manière en patristique. Je veux parler de sa conférence sur saint Jérôme. Cette conférence, il l'avait entreprise, nous dit-il, sans beaucoup d'allégresse et presque à contre-cœur. Saint Jérôme ne lui revenait guère. L'œil du héros qu'il devait faire revivre lui avait toujours semblé farouche et son ascétisme quelque peu intempérant. Sa sympathie allait plutôt à ces évêques-moines comme en a connus le IV<sup>e</sup> siècle qui, tout en faisant de la solitude leur lieu spirituel, se trouvaient assez à l'aise parmi les hommes pour les aider à travailler à l'affaire du salut, sauf à se retremper ensuite et se refaire dans le silence qu'ils n'avaient quitté qu'à regret. Finalement, il se laissa prendre aux charmes du modèle et en subit l'ascendant. Il suffit de le lire pour s'en convaincre.

Outre que Jérôme est brillamment replacé dans son cadre



historique, son rôle dans l'Eglise du IV<sup>e</sup> siècle et la caractéristique propre de sa sainteté y sont dessinés de main de maître. Il y a une perspective étonnante dans le tableau, une grandeur qui étonne, un accent chaleureux qui remue. Cela fait penser à ces *Historical sketches*, esquisses historiques où, à défaut du grand ouvrage sur les saints d'autrefois qu'il avait projeté et qu'il n'eut jamais le temps d'écrire, Newman nous a livré le secret de ses sympathies patristiques et révélé en même temps la profondeur de son génie. La conférence du Cardinal sur saint Jérôme s'y apparente nettement. La coulée est la même.

Je lisais ces jours-ci avec stupéfaction, bien que signée pourtant par un pontife de la patristique, l'appréciation suivante concernant saint Jean Chrysostome : « Un peu de diplomatie peut-être lui a manqué. Résigné à tout pour lui-même, il a fait trop peu d'état des moyens humains et d'ailleurs parfaitement légitimes qui auraient pu le protéger contre la calomnie et soutenir sa cause. » Admirable! Autant vaut dire qu'avec un peu de diplomatie, ni Jésus ni les Apôtres n'eussent été justiciables de la Croix. Je ne vois pas du tout le Cardinal contresignant de pareilles affirmations. Je le vois plutôt sympathisant avec Chrysostome et acceptant volontiers d'encourir les mêmes reproches et le même discrédit. « Toute notre politique, c'est la Croix », disait un jour l'immortel Pie X à un visiteur en lui montrant le grand crucifix placé sur sa table de travail. Ce fut là aussi celle des Chrysostome et des Mercier, et elle les honore.

Écoutons plutôt : « J'aime Notre-Seigneur s'apitoyant sur la foule affamée au désert ou versant des larmes sur son ami Lazare, mais je l'aime aussi saisissant de ses mains divines un fouet pour chasser les usuriers du Temple ou cinglant le pharisaïsme de sarcasmes vengeurs... Il m'émeut, le grand Apôtre, quand, dans l'humble maison d'Aquila et de Priscille, il passe des heures précieuses à travailler ou quand, devant le peuple de Corinthe, il confesse avoir été le dernier des apôtres, indigne de ce nom, lui qui a persécuté l'Eglise de Dieu..., mais n'est-ce pas qu'il n'est ni moins beau ni moins grand lorsque, devant cette même église de Corinthe, où son autorité est contestée, il se redresse et défie ses adversaires?... J'admire François de Sales disant à son insulteur : *Vous m'arracheriez un œil, que vous ne m'empêcheriez pas de vous regarder de l'autre avec amour*; mais il ne me déplait pas d'entendre aussi saint Polycarpe répondre à Marcion qui l'interroge : *Me reconnais-tu? — Si je te reconnais! C'est toi le premier-né de Satan!* Il me déplait moins encore d'enregistrer cette déclaration de Jérôme, testament du fier lutteur : *Pour les hérétiques, je ne les ai jamais épargnés; j'ai toujours souhaité avoir les ennemis de l'Eglise pour mes ennemis.* »

Il n'est pas possible assurément à un historien d'entrer plus avant dans son personnage. Il en a, comme il le dit si bien : « embrassé la personnalité intégrale », il en a « subi le rayonnement ». Aussi quelle ne fut pas ma joie lorsque, mettant le comble à son amabilité, le Cardinal se fit apporter un tiré à part de sa conférence et me l'offrit avec cette dédicace cordiale : « Au cher docteur Gorce. » « Il n'y a vraiment que le Christ qui compte, docteur! », me dit-il en me le remettant. C'était là un cri bien hiéronymien. Ce fut la parole d'adieu et la conclusion de l'entretien. Elle résonne encore à mes oreilles comme une consigne sacrée.

Quand nous descendîmes l'escalier, nous nous regardâmes, ma femme et moi, sans mot dire, répétant au fond de l'âme la parole des disciples d'Emmaüs après la grande rencontre : « *Nonne cor nostrum ardens erat?* » C'est le propre de ces rencontres bienfaisantes de placer le cœur en suspens et comme en haleine. J'en ai connu chez qui la vision de la beauté laissait une impression de lassitude découragée. La vision du Cardinal

n'était point de celles-là : elle réconfortait au contraire, elle allumait de saints désirs, bref elle mettait dans une véritable euphorie spirituelle.

\* \* \*

L'avouerai-je cependant? Cette entrevue, si cordiale fût-elle n'avait qu'à demi comblé mes désirs. De l'archevêché de Malines, je n'avais vu malheureusement que l'extérieur et la façade. Mais que n'aurais-je pas donné pour connaître le « saint des saints » où s'écoulait la vie laborieuse du travailleur et celle de l'ascète! J'avais vu pour ainsi dire le Cardinal hors de chez lui, dans ses appartements officiels. Or je suis de ceux qui estiment qu'on ne connaît bien les grands hommes que lorsqu'on a pénétré dans l'intérieur de leur demeure. Qui veut les connaître pleinement et réellement doit essayer de les situer. Ni leurs livres, ni même leur conversation ne les expriment tout entiers. Le cadre où s'écoule leur vie intime, et que très souvent ils se sont composé eux-mêmes, fait aussi partie intégrante de leur personnalité. Il en est à vrai dire comme le prolongement et le rayonnement. C'est ainsi que, n'ayant pu me satisfaire pleinement à Malines, je me suis vengé l'an dernier en visitant la petite maison de campagne du Cardinal à L'Hermitte.

Nous savons qu'il arrivait à saint Ambroise de fuir parfois les occupations absorbantes de sa charge pour venir goûter, dans une petite campagne voisine de Milan, un peu de l'« *otium* » monastique qui était toujours au fond de ses rêves. « Mon frère, écrit-il à un de ses amis durant une de ces haltes champêtres, je ne suis jamais moins seul que quand je parais l'être. Je ne suis jamais moins oisif que lorsqu'on me croit tel. Seulement je n'admets dans cette intimité que ceux que j'aime davantage, et, me cantonnant dans ce cercle, je ferme la porte aux autres. C'est bien alors, mon frère, que je suis davantage à vous et à Dieu qui me parle par les saintes Ecritures. »

C'était tout à fait le cas du Cardinal à L'Hermitte, cette maison de campagne qu'il avait achetée de concert avec son frère, le Dr Mercier, étant encore à Louvain. Elle correspondait au même désir d'isolement et de silence méditatif. Il en profita largement durant ses vacances universitaires, beaucoup moins une fois cardinal. J'y pèrègrinai par une chaude journée de l'été dernier en compagnie de quelqu'un qui fut l'ami intime du Cardinal. La demeure est spacieuse quoique sans prétention. M<sup>me</sup> Mercier, la digne belle-sœur du Cardinal, l'occupe toujours et en fait volontiers les honneurs. Avec quelle bonne grâce souriante : il m'est difficile de l'oublier! Elle porte dans son cœur le culte de son beau-frère, preuve évidente de l'avantage qu'il y avait à le connaître dans l'intimité.

J'ai vu la pauvre chambre à coucher planchée de bois blanc, avec, pour tout mobilier, un lit de fer sans ressort et une méchante paillasse posée à même sur le treillis, une chaise cannée, un lavabo et une petite table de toilette. Je me suis donné le luxe de rêver devant le porte-habit entr'ouvert où pendent encore les soutanes multicolores, immenses dépouilles du géant qui a repris sa course vers le Ciel après avoir fourni son étonnante carrière. Je me suis même laissé aller à les toucher avec amour, comme la femme malade de l'Evangile touchait la robe de Jésus, convaincu qu'il en pouvait sortir une vertu. J'ai prié dans la chapelle où, le matin, après s'être abîmé un long moment en oraison, il célébrait les saints mystères, où il revenait s'isoler souvent durant le jour et le soir tout particulièrement. Je me suis assis au grand bureau voisin que domine une immense croix. Quelques livres errent encore. J'aperçois des bréviaires de la période lovanienne, jaunies par l'usage, une grande édition de la *Somme*, témoignant des soucis du professeur. C'est là, me disais-je, qu'il



a mis au point ses œuvres philosophiques, écrit une partie de sa *Vie intérieure* et plus d'une pastorale.

J'ai visité à Littlemore le *cottage*, aujourd'hui trivialement transformé en auberge, où Newman, troublé par le doute, vint s'abriter durant quatre ans, dans l'étude et la prière, avant le pas décisif. J'ai vu sa chambre à l'Oratoire d'Egbaston, à Birmingham. Le parallèle est frappant et s'impose de lui-même. C'est, de part et d'autre, le même air de pauvreté partout, la même noble simplicité, un je ne sais quoi en somme qui rappelle le dénuement de Bethléem et marque une volonté nette de détachement. On mesure là — et c'est ce qui est bienfaisant — l'abîme qui sépare l'Évangile entrevu et accommodé à notre faiblesse de l'Évangile pris à la rigueur de la lettre et strictement vécu.

Nous descendîmes. M<sup>me</sup> Mercier s'assit sur l'extrémité du canapé placé dans le grand appartement de famille, et où le Cardinal avait coutume de s'asseoir chaque matin pour dépouiller son immense courrier. Nous devisâmes à plaisir sur le Cardinal. J'étais insatiable. Les anecdotes succédaient aux anecdotes, toutes plus savoureuses les unes que les autres. Que n'ai-je pas appris de lui en une heure ! Je n'en finirais pas de le raconter.

En sortant, j'embrassai d'un dernier regard les vastes espaces que me désigna du geste M<sup>me</sup> Mercier et où le Cardinal allait souvent se perdre songeur et s'isoler. *Defunctus adhuc loquitur*, pensai-je en quittant à regret ce lieu historique. Ne nous lassons pas d'écouter cette voix d'outre-tombe. Elle domine encore notre siècle.

D<sup>r</sup> DENYS GORCE,  
Docteur ès lettres.

## Angleterre et Abyssinie

L'actuelle crise abyssine, comme elle est improprement appelée dans la presse anglaise, représente le stade le plus récent, et peut-être le plus critique, d'une question internationale de première importance; une question qui a retenu l'attention de la diplomatie européenne depuis 1870, à certains moments même jusqu'à faire passer tout autre problème à l'arrière-plan. Il existe sur le sujet une bibliographie considérable et détaillée, et les grandes lignes du problème sont familières à quiconque s'intéresse à l'histoire contemporaine. De tout ceci la presse anglaise ne dit rien à ses lecteurs et les chroniques de politique étrangère radiodiffusées par la B. B. C. ne sont pas plus explicites.

Les enjeux sont la vallée du Nil, la route des Indes et le contrôle stratégique de la Méditerranée. Les joueurs directement intéressés sont l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Abyssinie. Aux confins ont voltigé, à divers moments, la Turquie, la Russie et l'Allemagne. Pratiquement, deux faits marquèrent l'ouverture du jeu. En 1881, la France, par son fameux « coup de Bourse », comme l'appelait Clemenceau, s'empara de Tunis au nez de l'Italie et au profit des concessionnaires et financiers de Paris. L'Italie fut contrainte de céder, à contre-cœur, et de ronger son frein. En 1869, le canal de Suez fut inauguré, mettant l'Égypte et la mer Rouge sur la route directe des Indes. La construction du canal de Suez fut presque entièrement l'œuvre de la France. « L'Angleterre — comme a dit sir John Marriott — n'y contribua ni par sa matière grise, ni par son or, ni par ses encouragements. » En 1875, se place le fameux achat des actions de Suez, par Disraëli soutenu par les Rothschild. En moins de dix ans, l'Égypte

passait sous le contrôle militaire de l'Angleterre, une révolte nationale égyptienne ayant été écrasée, Alexandrie bombardée et la France laissée à ses vaines protestations. L'occupation de l'Égypte ne serait que très « temporaire », d'après les affirmations du gouvernement anglais. Après un demi-siècle, l'Angleterre exerce toujours le contrôle militaire sur ce pays.

Résultat : l'Angleterre eut à faire face à trois problèmes immédiats : celui de l'inimitié française, celui du littoral de la mer Rouge, celui du Nil. Et c'est alors que la situation de l'Abyssinie devint de première importance.

Entre-temps, il y eut une véritable course pour s'emparer de l'entrée de la mer Rouge. Les Français occupèrent Obock en 1881, et rapidement tout le golfe de Tajura, y compris Djibouti, fut entre leurs mains. De son côté l'Italie soutint la Compagnie Rubattino — qui avait été bien près de s'approprier Tunis — et à l'aide de deux navires de guerre s'empara d'Assab, « un procédé — écrivait plus tard lord Cromer — qui fut considéré par le gouvernement des Indes, de ce temps-là, avec une mauvaise humeur plutôt inutile ». Devant le danger de voir le restant de la côte passer sous le contrôle de l'Italie et de la France, l'Angleterre s'empara, en 1884, du port de Zeila et du territoire qui forme actuellement la Somalie britannique. Dans le détroit de Bab-El-Mandeb, l'île de Perim et Aden soutenaient la position de l'Angleterre. En face des trois rivaux surgissait la forteresse des montagnes abyssines. Une lutte féroce s'engagea entre la France et l'Angleterre pour le trafic avec Harrar. Elle fut interrompue par la puissance soudainement grandissante du Mahdi dans le Soudan. Toute la situation s'en trouva modifiée. A la fin de 1883, le Mahdi et ses Derviches anéantirent une armée anglo-égyptienne. L'année suivante le Mahdi était à Suakim, sur la côte de la mer Rouge. En 1885, Khartoum fut pris, Gordon mourut et les troupes du Mahdi occupèrent Kassala à la frontière de l'Abyssinie.

L'Angleterre se trouvait devant trois problèmes. A la Chambre des Communes, le 28 mars 1895, sir E. Ashmead-Bartlett rapportait ces paroles d'un officier anglais : « Si j'étais le Mahdi, je ferais payer par l'Égypte chaque litre d'eau qui descend le Nil. » A ce premier problème s'ajoutait celui des garnisons restantes qu'il fallait retirer du Soudan. Enfin la prédominance de la situation anglaise en Abyssinie, dont les bases étaient posées, n'était plus... L'arrivée du Mahdi y avait mis fin. Le *General Atlas of the World* de Black (1884) montre bien la situation que l'Angleterre croyait posséder en ces temps-là et qu'elle perdit alors. Tout ce qui est actuellement l'Erythrée y est teint en rouge. La frontière tourne, au sud, peu après Adigrat, et court à l'extrémité de la région des collines vers un point entre Ankober et Awash, laissant les provinces abyssines actuelles de Danakil, d'Aussa et de Harrar, teintes en rouge. Les deux premières sont surtout des déserts, mais le Harrar est extrêmement fertile et sa capitale est un centre commercial important. La frontière contourne alors le lac Zwai et court nord-ouest vers le Nil bleu, formant frontière méridionale de l'Abyssinie, pour atteindre la frontière du Soudan à Roseires. La base, le support de tout cela était qu'une invasion égyptienne avait laissé, dispersées, des garnisons égyptiennes sur la côte et dans le Harrar.

\* \* \*

L'Angleterre affronta alors la dangereuse situation créée par la perte du Soudan conquis par le Mahdi, par un « coup » diplomatique rusé et compliqué. Le « coup » réussit parfaitement.

1<sup>o</sup> En 1885 et 1886, les officiers anglais qui effectuèrent l'évacuation du Harrar installèrent là, comme chef, l'Emir Abdullah. Peu après son accession, ce potentat annonça que le commerce



en gros était usuraire et donc contraire aux prescriptions du Coran. En conséquence, il le défendit. Tout le commerce européen avec le Harrar fut arrêté. Mais les scrupules de l'Emir ne s'étendirent pas à l'achat de fusils modernes. Une délégation italienne, fort armée, s'en fut voir l'Emir. Les troupes de celui-ci massacrèrent promptement la dite délégation, sans perte aucune pour elles sauf sept Somalis blessés dont la part dans le butin semble avoir été la « pharmacie » de la délégation. (PAULITSCHKE : *Harrar*, pp. 399-404.)

2° L'Angleterre conclut, en 1884, une alliance avec l'empereur d'Abyssinie, Jean IV, qui avait chassé l'invasion égyptienne des années septante, et qui avait maintenant consolidé sa situation vis-à-vis de son rival Ménélik de Shoa. Contre une promesse de transit libre par le port de Massowah sous protection britannique, de tous produits, particulièrement d'armes et de munitions, et une promesse de restauration de la province de Bogos avec sa capitale Keren, Jean délivra cinq garnisons égyptiennes du Soudan, les seules garnisons qui échappèrent au Mahdi.

3° En 1885, nouveau « coup » de l'Angleterre. Elle avait alors les mains liées. La France était sa plus dangereuse rivale, car l'avidité italienne n'était égalée que par son incompetence. Il fut décidé d'employer l'Italie, qui prit possession de Massowah à l'invitation de l'Angleterre. Elle fut encouragée à fonder la colonie d'Erythrée et à se préparer à une expansion ultérieure vers l'intérieur du pays. De cette façon, une barrière italienne effective était constituée contre la France.

Ce « coup » diplomatique obligeait à trahir l'allié de l'Angleterre, Jean, qui avait maintenant rempli ses obligations contractuelles. Malgré ses protestations, il vit l'Italie, l'alliée de son rival Ménélik, installée à Massowah et sur un territoire qu'il revendiquait comme territoire abyssin. De plus, on refusa de lui livrer encore des armes alors qu'un courant continu de munitions s'établissait de Massowah vers Ménélik. Entre-temps, l'Angleterre fournissait à l'Italie un rempart très nécessaire contre toute expansion du Mahdi vers la mer Rouge.

L'Italie commença à étendre son territoire. En 1887, la guerre éclata et la force expéditionnaire italienne qui avait envahi l'Abyssinie fut entourée et taillée en pièces par les Abyssins à Dogali. Mais Jean se trouva pris entre trois ennemis, les Derviches, les Italiens, et Ménélik qui avait occupé le Harrar en 1887. En 1888, Jean tomba sur les Derviches, les défit et mourut de ses blessures après la bataille (1). Son rival Menelik s'empara du trône.

Momentanément, la France était tenue en échec. La diplomatie anglaise était victorieuse. Mais l'affaire n'était guère à l'honneur de l'Angleterre. L'opinion de Wylde, le vice-consul britannique pour la mer Rouge, qui se trouvait sur place à cette époque, est très sévère. « L'Angleterre se servit du roi Jean aussi longtemps que celui-ci lui fut utile, puis elle le confia à la tendre clémence de l'Italie qui s'en alla à Massowah sous nos auspices, avec l'intention de s'emparer de territoires appartenant à notre allié et lui permettant de détruire et de renier toutes les promesses faites solennellement par l'Angleterre au roi Jean, après que ce dernier eut fidèlement exécuté tout ce à quoi il s'était engagé. Le public anglais ignore la chose et pour notre crédit je souhaiterais qu'elle ne fut pas vraie. Malheureusement, elle l'est et elle apparaît comme une des trahisons les plus viles. » (WYLDE, *Modern Abyssinia*, 1901, p. 39.)

Vers la fin de 1889, l'Italie occupa le reste de ce qui est actuellement l'Erythrée. En 1890, ses troupes avaient passé le Mareb,

(1) Le Ras Guysa, gouverneur de Makalé, qui passa aux Italiens au début d'octobre 1935, est un descendant de l'empereur Jean IV. Il avait donc une querelle héréditaire avec l'Empereur actuel, descendant de Menelik de Shoa et n'a, sans doute, aucune raison d'aimer plus particulièrement les Anglais.

et le drapeau italien flottait à Adowa. « Entre-temps, en 1889 et pendant les années qui suivirent, l'Italie avait — une fois de plus avec l'assentiment direct de l'Angleterre — marqué un nouveau territoire en Somalie. » (RAMSAY MUIR, *The Expansion of Europe* p. 172.)

\* \* \*

Mais voilà que la rapide avance de l'Italie avait rendu l'Angleterre nerveuse et un accord anglo-français fut secrètement conclu en 1888 pour protéger le Harrar. En 1889, le fameux traité de Ucciali avait été signé entre l'Italie et l'Abyssinie. La clause XVII fut la pierre d'achoppement. D'après la version italienne, elle donnait à l'Italie un protectorat sur l'Abyssinie, d'après la version amharique, elle donnait à Ménélik, si celui-ci le souhaitait, le droit d'utiliser les services de l'Italie dans les négociations avec des puissances étrangères. Le gouvernement italien notifia aux puissances que l'Abyssinie était devenue un protectorat italien. Apprenant cela, Ménélik refusa de ratifier et, en 1893, il dénonça le traité en informant les puissances.

La conduite de l'Angleterre est intéressante. Le 24 mars et le 15 avril 1891, deux protocoles secrets furent signés à Rome entre l'Italie et l'Angleterre, et le 5 mai 1894 fut conclu un accord public entre les deux gouvernements. Toute l'Erythrée, l'Abyssinie, le Harrar, l'Ogaden et la Somalie italienne furent reconnus comme « sphère d'influence italienne ». En agissant de la sorte, l'Angleterre conservait la vallée du Nil et bloquait la progression de l'influence française qui était alors presque absolue à la Cour de Ménélik. Dans *The Map of Africa by Treaty*, de Hertslet (1894), éditée avec l'approbation de la Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, l'ensemble de ces territoires est teint en vert et est appelé « Abyssinie italienne » (voir également : *The Map of Africa for 1893* », Marriott : *Evolution of Modern Europe*.)

La France protesta aussitôt. La protestation fut faite par M. Hanotaux. On se rappellera que c'est à M. Hanotaux que l'on doit surtout l'admission de l'Abyssinie à la Société des Nations, en 1923, malgré l'opposition de l'Angleterre. Le gouvernement anglais temporisa. Mais Ménélik proclama solennellement l'indépendance de son empire et déclara que « l'Ethiopie n'a besoin de personne : elle ne tend ses mains que vers Dieu » (Ps. LXVIII, 31). Ménélik était déjà largement pourvu de fusils et de munitions qui lui avaient été livrés par l'Italie pour se battre contre Jean IV. Entre-temps la France lui procurait autant d'armes que possible. Le 1<sup>er</sup> mars 1896 fut livrée la bataille décisive d'Adoua. L'armée italienne, malgré son héroïsme, fut annihilée. Provisoirement l'Ethiopie était sauvée.

La nouvelle du désastre d'Adoua provoqua un changement immédiat et violent dans la politique anglaise (cf. Cromer : *Modern Egypt*). On connut les détails vers le 5 mars et déjà le 12 mars le gouvernement anglais télégraphiait à lord Cromer pour lui dire qu'il avait été décidé d'entreprendre la réoccupation du Soudan. La défaite italienne avait découvert le flanc oriental de la vallée du Nil et lord Salisbury considérait qu'il fallait agir tout de suite. Kitchener se mit en marche dès le 20 mars. En septembre 1898, la mort de Gordon était vengée et les Derviches étaient exterminés à Omdurman. Le massacre fut terrible. « L'armée derviche fut exterminée comme rarement une armée le fut au cours de l'histoire ». « Si, à Waterloo, les Alliés avaient massacré dans une pareille proportion, aucun Français n'eût échappé. » (G. W. Steners, le correspondant de guerre, dans son livre : *With Kitchener to Khartoum*). L'armée anglo-égyptienne n'eut que quarante-six tués dans cette bataille finale.

(A suivre.)

T. CHARLES EDWARDS.

(Traduit de l'anglais : *Welsh Nationalist*.)



## En quelques lignes...

### Le bon procureur

Que ne nous dit-on pas sur la « déformation professionnelle » du magistrat!

Un substitut du parquet de Bruxelles vient d'exposer à la Société Albert le Grand, d'une façon aussi émouvante que judiciaire, l'« action humaine du magistrat dans la justice répressive ».

Le magistrat debout n'est pas une variété de fonctionnaire policier. Déjà, au Nouvel An, M. le procureur du Roi avait donné le ton, en faisant remarquer que les malheureux se croyant lésés qui lui écrivent, s'adressent à lui comme à leur « premier protecteur ».

Saisi d'une plainte, c'est avec scrupule que le magistrat essaie de comprendre la voix de la victime ou de soupeser le droit violé. S'il vient à poursuivre, ce n'est pas à charge d'un homme abstrait, mais contre un individu déterminé, de chair et de sang, avec toutes ses passions, ses appétits, ses amours et ses haines, contre une personnalité ayant une âme.

Le ministère public requerra, certes, avec fermeté : « On est si seul à défendre l'ordre aujourd'hui, que ce qui eût été ennuyeux naguère est devenu presque un plaisir ». Mais pour apprécier l'infraction, il faut rendre à chaque prévenu son « climat ». Et, dans les causes douteuses, l'accusateur public ne se déclenche pas comme un automate, mais exposera loyalement au tribunal le cas, avec ses hésitations et dans son inquiétude.

Pour le délinquant une fois condamné, le magistrat redevient un homme qui se penche sur la misère d'un autre homme; et, quoique la décision de justice ait et doive conserver l'autorité abstraite de la chose jugée, il lui appartiendra néanmoins, pour ce qui touche à l'exécution de la peine, de prendre des initiatives opportunes en vue des modalités éventuelles de grâce, délais, libération conditionnelle, réhabilitation. Il favorisera de tout son cœur le reclassement du prisonnier — son frère.

Et ainsi, la Justice et la Charité, l'une en robe rouge, l'autre en robe blanche, pourront se donner l'accolade.

### Bavière 1936

Munich a perdu ses dorures et son air de fête. Le silence qui pèse sur le cénotaphe de la place et de la Maison Brune semble s'être étendu sur toute la ville. La gigantesque statue de Bavaria domine une morne plaine. Les palais des rois et des princes sont fermés et lépreux. Un vent lugubre joue dans les persiennes de la maison de Wagner. Tout un passé fastueux et formidable est là qui dort lugubrement et à l'intérieur des monuments le bruit des bottes hitlériennes effarouche les grandes ombres et les souvenirs.

Nous avons entendu la grand-messe dans une église où les orgues étaient muettes comme en un jour de vendredi saint. Des voix d'enfants psalmodiaient sans musique pour soutenir la prière des vieilles gens agenouillées sur les bancs vermoulus. Pas de jeunesse dans ces églises. La jeunesse, des skis sur les épaules, partait en bande vers la gare ou collectait, la poitrine couverte d'insignes et la croix gammée au bras. Des soldats, eux aussi, qu'étaient à tous les coins de rue. Sur la Grand'Place les artistes pauvres avaient sculpté dans la neige des œuvres splendides et destinées à fondre le surlendemain comme les minces oboles qu'ils recevaient des passants.

La plupart des brasseries sont fermées et le flot de bière et de gaieté proverbiales semble tari dans la capitale bavaroise.

Dans Munich qui fut créée par les moines, illuminée par tant d'œuvres et enchantée par de telles harmonies, on rêve volontiers d'une musique, d'une voix qui ressusciterait la grande et catholique Bavière d'autrefois.

### Coryza mort : vaccin suit!

La nouvelle nous vient d'un laboratoire. Des hommes en blouse blanche, à force de se pencher sur les microscopes et de combiner des réactifs dans l'éprouvette, auraient fini par trouver le bacille du coryza, Adieu, les enchifrètements, les mouchoirs détremés comme au mélodrame! Nous ne ferons plus *Atchim!* *atchoum!* *atchoum!* On ne nous répondra plus : « Dieu vous bénisse! » Et les fabricants de poudre à priser, de cachets « souverains » et de sérums en tube portatif vouent à tous les diables d'enfer ces empêcheurs de se moucher en rond qui prétendent tuer le rhume de cerveau.

Je ne me vaccinerai pas. Je n'ingurgiterai pas (car ce vaccin se prend par la bouche, à petites doses, tout un hiver) le produit mirifique qui me délivrerait à tout jamais du plaisir d'être paresseux et douillet à tout le moins deux fois par an. Certes, le coryza est haïssable s'il vous surprend à la veille d'une conférence ou d'une entrevue matrimoniale. Allez donc faire le joli cœur ou des effets de voix quand votre nez est un ruisseau et votre mouchoir une chiffe! Mais qui dira la volupté d'un cachet d'aspirine et d'un tilleul au grog « pour couper le rhume »!

Pour couper le rhume, les plus austères se découvrent des instincts de Sybarite. On ferme les livres, on a consigné sa porte, on baisse un peu l'abat-jour. La robe de chambre est ouatinée; les pantoufles se désembourgeoient. Je connais quelqu'un qui, les jours de coryza, ne répond pas au téléphone.

Laissez nous donc, bactériologues trop zélés, ce microbe qui ne faisait de mal à personne! Il faudra nous rabattre sur la grippe. C'est ennuyeux. Et si vous alliez découvrir le remède au rhume des foins, comment s'y prendrait ma jolie voisine pour persuader son mari qu'elle doit passer l'été à la montagne, parmi les ranz des vaches, loin des faneurs?...

### Les voyages engourdissent la jeunesse

Dans l'ancien monde comme dans le nouveau, ce qui caractérise les générations montantes, c'est le goût de l'aventure. De leur berceau qui est d'ailleurs un chariot, les gosses sautent sur une patinette ou une bicyclette. Autrefois leurs premiers mots étaient : « Papa... Maman... lolo... » Aujourd'hui ils vagissent toutes les marques d'autos. Ils adorent les voyages. Les lardons s'accommodent de l'express et du rapide comme d'une chose usuelle. On les fourre dans des sortes de petits hamacs où ils sommeillent, gazouillent et quelquefois bruinent une pluie innocente sur la tête du voyageur.

Que les temps sont changés depuis notre enfance casanière! Jusqu'au conseil de revision, on sortait rarement de son appartement. Il fallait quelque occasion sensationnelle, le mariage d'un oncle, l'enterrement de la grand'mère. Pour faire soixante kilomètres en wagon, diligence, break, victoria, on prenait des précautions extraordinaires. On mettait ses plus vieux habits. On emportait des provisions, de l'arnica, de l'eau de mélisse. On n'en dormait pas la nuit. On arrivait une heure à l'avance. Aujourd'hui, les scouts s'en vont coucher au fond des bois. Rien n'est à la mode comme la neige, les patins, les skis. Les enfants voyagent seuls.



Ce goût du voyage incita, on s'en souvient, une petite Américaine à se glisser, fluette, à bord du *Normandie*; quand le Léviathan fut un peu éloigné des côtes, la lutine sortit de sa cachette et s'en fut se confesser au commandant. On la mit à l'infirmierie. Par radio, on rassura ses parents. Tout le bateau cajola la précoce aventurière. Elle eût mérité une fessée. Mais rien n'est juste dans ce bas monde. On l'accabla de bonbons et de chatteries. Il y a gros à parier qu'elle recommencera.

Mais le voyage clandestin offre souvent des risques mortels. Des collégiens de Baltimore se mirent en tête dernièrement de faire l'école buissonnière et de s'en aller à New-York. Ils voulaient voir la capitale. Comme ils n'avaient guère d'argent, ils s'insinuèrent dans un wagon-glacière. Trois d'entre eux furent assez rusés pour changer de compartiment au cours du voyage. Mais le plus jeune, nommé Glain, eut le malheur de s'endormir. Quand il s'éveilla dans une température sibérienne, il eut peine à gagner la porte du wagon. Elle était cadenassée, plombée. En vain appelait-il au secours. Le bruit de la ferraille et les parois isolantes empêchaient ses cris de parvenir à l'extérieur. Pour toute nourriture, des cadavres de moutons et de bœufs congelés. Il en était réduit, le malheureux gosse, pour apaiser sa fièvre, à lécher les blocs de glace du réfrigérateur. On l'a retrouvé pareil à une statue de neige, après dix jours dans cette glacière. On ne sait si on pourra lui sauver les mains et les pieds qui ont été gelés.

## France et Belgique

Nous sommes en 1936, et l'accord militaire franco-belge n'a pas fini de susciter des commentaires passionnés. Pour quiconque ne connaît pas les réactions intérieures de la Belgique, il y a là un phénomène qui déconcerte. Rien d'anodin comme cet accord militaire : à peine quelques conversations et échanges de points de vue entre deux états-majors. C'est tout. L'attaché militaire de France à Bruxelles est traité sur un pied de rigoureuse égalité avec ses collègues d'autres pays, et depuis Locarno, avec son collègue d'Allemagne, la Hollande n'accrédite pas de mission militaire permanente à Bruxelles, pas plus que dans aucune autre capitale, mais ses officiers de passage parmi nous sont admis comme ceux de toutes les autres armées. Nous-mêmes venons d'accréditer un attaché militaire auprès de notre légation de La Haye. Cependant l'accord militaire franco-belge est représenté dans certains milieux de chez nous comme un instrument de vassalisation. C'est donc que des mobiles plus forts poussent les Belges à se diviser là où l'unanimité paraît si indiquée.

Il faut les chercher dans l'histoire. Pendant longtemps, depuis les années troubles du Second Empire, le gouvernement de Bruxelles n'a eu pour l'Allemagne qu'indulgence, pour la France que méfiance. Les héritiers français du parti du mouvement avaient gardé un vieux penchant pour une annexion de la Belgique, et à Paris tout ce qui était avancé regardait volontiers vers la frontière du Rhin. En une heure d'aberration qui frise l'inconscience, Napoléon III dévoila ces desseins à Bismarck, allant jusqu'à coucher sur du papier ces projets mégalomanes. Seulement à l'imprudence il joignait la malhonnêteté, et Bismarck fut trop heureux de pouvoir se servir de cette « note d'aubergiste ». En cherchant bien on peut retrouver de fortes

traces de cet incident dans la psychologie de tous nos dirigeants. De cette méfiance à l'égard de la France nos diplomates de 1914 étaient encore pénétrés. Jusqu'à la visite du Roi à Potsdam en 1913, tous les rapports de Berlin étaient imprégnés d'esprit germanophile. De l'Angleterre on ne parlait pas. La France était la grande voisine inquiétante à qui l'on demandait les idées et les livres, mais dont toute initiative était redoutée. Aussi bien les bons républicains, héritiers des jacobins de toujours, n'avaient jamais répudié les idées de leurs grands ancêtres. En 1918, Clemenceau déclarait royalement à nos hommes d'Etat : « Pas un de nous désire encore l'annexion de la Belgique », croyant par là nous apporter une grande nouveauté. Aussi bien dans certains clubs wallons, dans certains cafés du commerce du pays de Liège et de Sambre-et-Meuse on reconnaît un culte du Coq de Jemmapes, des Immortels Principes et des Grands Ancêtres, comme si les députés sortis de ces étincelants conciliabules rêvaient toujours de siéger, non rue de la Loi, mais au Palais-Bourbon.

La guerre ayant dissipé ces fumées, on eût pu croire que la politique nouvelle de Bruxelles serait nettement francophile. Or à peine ces gouvernants avaient-ils repris possession de leurs bureaux, que tout retournait à la tradition d'avant-guerre. Entre deux pôles d'influence, l'anglais et le français, on ne pouvait balancer. Le fleuve retournait à son lit, et l'administration de MM. Hymans et Jaspar reprit exactement les préjugés de ses ancêtres du temps de M. Frère-Orban et du prince de Chimay. Londres cultivait sans déplaisir cette défiance. L'axiome était toujours que de Londres on ne devait rien craindre. Au contraire, l'amitié française était représentée aux élèves diplomates comme quelque chose de si envahissant, de si embrassant, qu'en se laissant ainsi embrasser on risquait fort de se laisser étouffer. Les services historiques du ministère des Affaires étrangères montraient toujours un empressement extraordinaire et un dévouement inlassable à en fournir les preuves.

En même temps une partie de l'opinion flamande, jalouse du prestige exercé par la grande voisine du Sud, menait campagne contre l'accord militaire. A celui-ci on reprochait d'abord d'être militaire, ensuite d'être français. Jamais on n'ôtera de la tête d'un certain public que ce traité fût une œuvre réactionnaire. Que de fois j'ai entendu des flamingants m'expliquer qu'il n'y avait là qu'une réplique à la flamandisation de Gand, une façon de consoler les fransquillons en leur fournissant des occasions de Légions d'honneur et de banquets patriotiques. Cela se disait beaucoup, et à force de le dire certains finissaient par y croire. Généraux, accord secret, temps de service, tout cela déplaisait. Les socialistes, en 1928, en firent une des cibles de leur campagne des six mois.

\* \* \*

Telles sont les grandes lignes des sentiments belges à l'égard de la France. Notre peuple, ne l'oublions pas, a gardé toutes les manies d'un peuple frontière. Comme l'Alsacien, il est méfiant et dans tout traité d'alliance il cherche d'instinct quel mauvais tour on va lui jouer. De l'Angleterre rien ne peut lui venir de bon. Ces hauts personnages aristocratiques de Downing Street sont si loin, si distants ! A leurs yeux nous sommes une tribu de *natives* placés par la Providence sur le chemin de l'armée allemande pour protéger l'Angleterre. En revanche, tous ses sentiments le poussent vers la France, mais sitôt qu'il a laissé parler son cœur, il se reprend. L'amitié française elle-même peut-elle aller au delà des paroles ? Les barrières douanières de France sont aussi hautes pour les Belges que pour les Hollandais et les Allemands. Alors le Belge se replie dans sa coquille, et il gronde.



C'est un demi-soldé, qui a trop connu la gloire. On l'a traité en héros, jadis quand on avait besoin de lui. Aujourd'hui les affaires sont redevenues les affaires. Dès 1920 nous avons senti que la France s'opposait nettement à un agrandissement territorial de la Belgique du côté du Nord. A La Haye sa diplomatie s'est exercée uniquement contre nous. C'est que la Belgique, la France se juge toujours certaine de son amitié. De la Hollande elle est beaucoup moins sûre, et mieux vaut se la ménager.

C'est ainsi que par un paradoxe à peine croyable, la frontière belge se trouve presque aussi découverte qu'il y a vingt ans. Le premier souci des hommes d'Etat de 1919 était que cela n'arrive plus. Il fallait donc que le territoire belge fût élargi et que la soudure entre les deux armées fût établie. Mais très vite les prétentions territoriales durent s'évanouir et très vite aussi les accords militaires furent minimisés. Aujourd'hui, en 1936, le danger reparaît. Allons, il va falloir recommencer, et reprendre le triste privilège de donner des noms de victoires aux drapeaux des armées des autres. Cependant on pourrait prendre les devants, reprendre la vieille idée de la Barrière, et garnir tout de suite la frontière belge, de l'Amblève à Longwy, de forts et de bétons. S'il faut vraiment que les deux armées se rejoignent sous le feu des canons, qu'on se dépêche!

Mais ici la politique reprend ses droits. Des combattants flamands, excellents soldats d'ailleurs, prennent la peine de se réunir à Bruxelles pour protester contre l'actuel accord militaire franco-belge. C'est donc le privilège de notre pays de s'agiter en des discussions éperdues, comme des juifs un jour de sabbat, alors que le danger est là, éclatant et tout proche. Notre histoire est remplie de ces recommencements où les Belges, enfin libres de disposer d'eux-mêmes, se remettent à leurs querelles, en attendant la catastrophe qui reformera leur unanimité. Ce peuple a pour destin d'aller sans transition de la vocifération inutile à l'héroïsme pur.

CHARLES D'YDEWALLE.

## André-Marie Ampère<sup>(1)</sup>

La vie douloureuse, passionnée et mystique du Grand Ampère, que l'on entrevoyait autrefois dans la publication fragmentaire de M<sup>me</sup> Cheuvreux, ressort avec une singulière clarté des textes complets et rigoureusement datés que je me suis attaché depuis quinze ans à recueillir et à publier dans sa Correspondance générale (2) ou dans celle de son ami Bredin (3) et que j'ai essayé de résumer dans une monographie (4). M. Lewandowski a pensé avec raison qu'il pourrait être utile et profitable de la présenter sous une forme plus condensée, plus rapide et par là plus accessible à tous. D'où ce petit livre où il s'est attaché, avec un talent auquel je me plais à rendre hommage, à mettre en évidence deux traits de cette existence, sa misère et sa foi chrétienne. Il a su y montrer avec clarté ce qui fut la grande supériorité morale d'Ampère, c'est que, par delà les petites vérités particulières de la physique ou de la chimie, cet homme d'un si prodigieux génie a constamment cherché la vérité divine. Mais ce sont

les progrès de ces petites vérités pratiquement utiles qui attirent d'abord l'attention des hommes et l'exemple d'Ampère aurait moins de force convaincante auprès d'âmes incertaines et troublées pour leur prouver que la science n'exclut en aucune façon la religion, si cet exemple n'était pas appuyé sur tant d'immortelles découvertes. C'est pourquoi M. Lewandowski m'a fait l'honneur de me demander cette préface qui n'apprendra rien à la plupart des lecteurs, mais qui rappellera à d'autres quels furent les mérites scientifiques d'Ampère. En acquiesçant à ce désir, j'ai cru l'aider à rendre le service spirituel qu'il s'est proposé comme but principal de son effort.

Tout le monde sait en gros, ou devrait le savoir, le rôle capital joué par le génie d'Ampère dans la création de l'électro-dynamique, c'est-à-dire de l'électricité moderne, avec ses corollaires chaque jour utilisés du transport de la force à distance, de l'éclairage des villes et des campagnes, du télégraphe et du téléphone. Mais ce qu'on sait plus ou moins vaguement peut avoir besoin d'être précisé et bien peu de gens soupçonnent en outre les résultats obtenus par Ampère dans d'autres branches de la physique, dans la chimie, dans les sciences naturelles et dans la philosophie. Courons tout de suite au principal, je veux dire aux séances mémorables de 1820 à 1826, qui ont assuré à Ampère une gloire universelle.

Jusqu'en 1820 on connaissait bien l'électricité de Volta et de Coulomb et l'on connaissait aussi le magnétisme, comme on connaissait la lumière; mais entre ces trois ordres de phénomènes on n'établissait aucune connexion et, en ignorant leur nature intime, comme au fond nous le faisons encore aujourd'hui, on ne savait même pas déterminer et régler leurs manifestations, ce en quoi nous sommes passés maîtres. C'est alors que, le lundi 4 septembre 1820, à la séance hebdomadaire de l'Académie des Sciences, Arago annonça la curieuse expérience d'un savant danois, très ingénieux expérimentateur, Ørsted, qui montrait la possibilité de dévier une aiguille aimantée en rapprochant d'elle un courant électrique. Cette expérience avait déjà été répétée à Genève par de la Rive et, le lundi suivant, Arago en montra la reproduction à l'Académie, en lui lisant le mémoire d'Ørsted. Mais ni Ørsted, ni personne n'avait osé en conclure cette affirmation révolutionnaire que l'électricité et le magnétisme étaient deux formes d'un même phénomène, tout naturellement susceptibles, par suite, d'agir l'une sur l'autre. On se bornait à invoquer une des ces explications obscures qui consistent à remplacer avec des airs savants les faits observés par des mots.

C'est alors qu'Ampère intervient et, se précipitant sur cette nouveauté, comme il l'a fait toute sa vie sur les nouveautés scientifiques de tous genres, en moins de huit jours il en tire le principe de la découverte fondamentale qui devait bouleverser la physique. Sa première communication à ce sujet est faite à la séance suivante, le 18 septembre et, dès lors, de huit jours en huit jours, la lecture des procès-verbaux des séances le montre à notre admiration, apportant chaque fois un fait nouveau, une expérience concluante et donnant aussitôt aux phénomènes observés cette forme mathématique qui permet ensuite d'en prévoir et d'en calculer les effets. Bouleversant les idées reçues, il commence par identifier l'aimant à un courant. Il définit le courant électrique et lui attribue une direction. Il montre là un moyen de transmettre télégraphiquement des signaux à distance. Il fait agir deux courants l'un sur l'autre comme agissait le courant sur l'aimant. Il met en évidence l'action de la terre assimilée à un grand aimant, ou, ce qui revient au même, considérée comme parcourue par des courants électriques. Il construit des aimants artificiels ayant les mêmes pouvoirs que les aimants naturels, en ne faisant intervenir que l'électricité.

(1) Cette étude inédite servira de préface au *André-Marie Ampère* de M. Maurice Lewandowski, qui paraîtra prochainement chez Grasset, à Paris, et dont on lira plus loin la primeur d'un important extrait.

(2) 2 vol. Gauthier-Villard.

(3) *Mémoires de l'Académie de Lyon*, 1936. Voir également les beaux ouvrages de M. BUCHE sur *l'Ecole mystique de Lyon* et de M. VIATTE sur *la Correspondance de Bredin avec Ballanche*.

(4) *Le Grand Ampère*, Perrin, 1925.



Des courants enroulés en spirale, des « solénoïdes », des bobines vont désormais jouer le rôle d'aimants. En introduisant avec Arago un noyau de fer doux dans une de ces bobines, il l'aimante ou le désaimante à volonté. L'électroaimant est là en germe, avec toutes ses conséquences prodigieuses. Six années de la vie d'Ampère sont consacrées à la mise en valeur, au développement complet de cette immense découverte qui a jailli subitement de son cerveau comme, dans la fable, Minerve sort tout armée du cerveau de Jupiter.

Aujourd'hui, le monde entier s'incline devant cette découverte et, contrairement à ce qui se passe d'habitude, les étrangers ne cherchent pas trop à soutenir, l'histoire étant là publique, avec ses pièces authentiques, qu'elle a été réalisée avant Ampère par quelque savant germanique ou anglo-saxon. Tout au plus peut-on grossir le rôle incontestable d'Ørsted qui a le premier vu le fait, sans en comprendre la portée. Mais il ne faut pas croire que l'assentiment universel désormais acquis ait été immédiat et la résistance opposée alors un peu partout par le préjugé, par la tradition, par la routine suffirait à montrer combien les idées d'Ampère étaient nouvelles et contraires à tout ce qu'on avait pensé auparavant. Cinq ans après, la correspondance d'Ampère le montre encore s'affligeant, malgré tout son désintéressement, de ce que, dans tous les laboratoires où l'on répète l'expérience d'Ørsted, on néglige les siennes, ne semblant y attacher qu'un médiocre intérêt.

Ce qui s'est passé là pour l'électro-dynamique a pu néanmoins aboutir à une œuvre solide et définitive parce qu'à ce moment Ampère n'a été ni malade, comme cela lui arrivait trop souvent, ni obsédé par des préoccupations intimes, ni surtout forcé de consacrer tout son temps à des œuvres stériles imposées par l'administration et subies faute de ressources pécuniaires, à de longues tournées d'inspection dans toute la France, à des besognes matérielles de scribe, rédaction de rapports, de cours, etc. Mais un tel loisir momentané a été, il ne faut pas l'oublier, exceptionnel dans cette misérable existence et nombreuses sont les lettres où Ampère se lamente d'être trop occupé par les contraintes ministérielles pour pouvoir réaliser telle ou telle expérience qu'il conçoit et qui devrait lui apporter un enseignement fructueux. Néanmoins, telle était la merveilleuse activité de cet esprit qu'il n'a pour ainsi dire pas laissé passer une observation intéressante, une vue originale sans s'en saisir assez puissamment pour voir souvent, dans ses conséquences, plus loin que son auteur.

C'est ainsi qu'en physique même, lorsque Fresnel, autre génie de même trempe, fait ses fameuses expériences sur la constitution de la lumière, Ampère lui apporte aussitôt son concours en calculant la surface de l'onde lumineuse. En anatomie comparée, chose plus imprévue, il s'associe de même à Geoffroy Saint-Hilaire pour fournir, avec une compétence de zoologiste, des arguments à l'appui d'une théorie hardie qui considère les insectes comme enfermés dans une sorte de colonne vertébrale. En géologie, il saluera Elie de Beaumont et Cordier. Mais la chimie lui a été un champ particulièrement propice et les travaux d'Ampère dans ce domaine, antérieurs à ses découvertes en physique, méritent une attention toute spéciale.

Tout d'abord, dès 1808, quand le chimiste anglais Davy annonça que la potasse n'était pas un corps simple, mais un oxyde, Ampère, passionné pour cette découverte, prit sans balancer parti contre les trop nombreux opposants. Puis, continuant dans le même ordre d'idées, il reconnaît des premiers en 1810 la véritable nature du chlore et lui assimile le fluor, bien longtemps avant que Moissan eût réussi à l'isoler. Il soutint même à ce propos contre Davy, qui trouvait une foule de bonnes raisons pour ne pas croire au fluor, une controverse à la suite

de laquelle celui-ci dut finir par se ranger aux idées d'Ampère, mais trouva moyen de s'acquitter envers lui par une phrase incidente, ce qui caractérise assez les tempéraments différents des deux savants : l'un naïvement généreux et confiant, à la française; l'autre pratiquement réaliste, à l'anglaise. Mais la principale découverte d'Ampère en chimie est celle qui constitue le principe dit d'Avogadro et d'Ampère; les deux savants ayant eu simultanément, l'un en Italie, l'autre en France, une idée analogue à l'insu l'un de l'autre.

Ampère, ici encore un précurseur, était, en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, un atomiste fervent, comme avaient pu l'être, par une simple vue de l'esprit, Epicure, Lucrèce ou Descartes, comme le sont redevenus aujourd'hui tous les chimistes par une expérimentation précise. Dès 1809, il reçut une impulsion décisive le jour où Gay Lussac annonça que les combinaisons des substances gazeuses les unes avec les autres se font toujours dans les rapports les plus simples, tels que 1 à 2, 1 à 3, etc. Ici encore, comme plus tard dans l'expérience d'Ørsted, il ne semblait y avoir qu'une observation curieuse formant à elle seule un tout suffisant. Mais Ampère ne l'entendait pas ainsi et il se mit à spéculer sur ce point de départ. Il admit que les forces en jeu dans l'intérieur de la matière atomique devaient se ramener à trois groupes : les énergies balistiques de ces petits projectiles, les accélérations résultant du calorique et les attractions mutuelles. Dans un gaz, ces dernières paraissaient négligeables, les distances des molécules étant trop grandes pour leur permettre de s'attirer sensiblement. Restaient donc les deux premières qui, à température constante, se réduisaient à une seule, la force balistique exprimée par la pression de ces innombrables atomes contre les parois du vase. Cette pression était, d'après Mariotte, en raison inverse du volume ou semblable pour un gaz quelconque. Ampère partit avec Bernoulli de cette idée que le nombre des molécules dans un même volume était le même quel que fût le gaz. La densité du gaz étant dès lors proportionnelle au poids de ces molécules en nombre égal, Ampère en concluait, dès janvier 1814, une démonstration de la loi de Mariotte.

Puis, reprenant une observation de Gay-Lussac sur les combinaisons chimiques des gaz, il fut amené à décomposer les molécules d'abord considérées en atomes plus petits ayant chacun leur individualité. Il concevait ainsi ce qu'on appelle aujourd'hui la stéréo-chimie. Il arrivait à peser les divers atomes, à déterminer leurs poids atomiques, à prévoir leurs combinaisons, leurs agencements géométriques, leurs substitutions. Il entra à pleines voiles dans cette chimie atomique qui est aujourd'hui devenue familière à tous les étudiants, mais qui, au temps d'Ampère et pendant au moins un demi-siècle après lui, a été considérée comme une fantaisie révolutionnaire.

Et je n'ai pas parlé jusqu'ici d'Ampère mathématicien, quoique les mathématiques soient le champ où il a d'abord fait ses preuves et constituent l'ordre des recherches qui lui a imprimé le plus fortement son empreinte. Je n'ai pas signalé non plus ses travaux de psychologie avec Maine de Biran et son ouvrage capital sur la classification des sciences, bien qu'il lui ait toujours attribué dans son œuvre une place essentielle et qu'il ait été souvent tenté d'y voir son meilleur titre de gloire. Mais j'en ai cependant assez dit pour qu'il soit impossible de ne pas considérer comme un élément de premier ordre l'opinion de ce génie universel sur quelque sujet que ce soit et, avant tout, sur celui qui n'a pas cessé de l'occuper pendant toute sa vie et qui doit en effet absorber l'attention de quiconque envisage sérieusement la destinée humaine, à savoir nos fins éternelles.

L. DE LAUNAY,  
de l'Académie des Sciences.



## La vie de misère et d'épreuves d'André-Marie Ampère

Le mariage d'André Ampère et de Julie Carron est enfin célébré à Lyon, et voici quelles sont, au départ, les ressources de ce charmant foyer, plus riche de poésie que d'argent :

Apport d'André Ampère : le quart du revenu de la propriété de Poleymieux, comme part dans la succession de son père. La propriété étant estimée 12,000 francs, le quart du revenu représentait environ 300 francs. La moitié d'une créance de 10,000 francs lui était en outre cédée par sa mère, mais c'était là une rentrée éventuelle, et non un revenu.

Quant à sa femme, si elle recevait un trousseau, des meubles, des bijoux et de l'argenterie évalués à 12,000 francs, la somme apportée en espèces ne dépassait pas 1,200 francs.

Quelque opinion que l'on ait sur le pouvoir d'achat de la monnaie à cette époque, on ne peut que conclure qu'Ampère avait le besoin absolu de gagner sa vie sans délai pour entrer en ménage.

Dans les deux premières années du mariage, il semble que la question d'argent ne se soit pas encore posée avec acuité, car on vivait sans doute, et cela très modestement, à Lyon, avec l'aide des ressources en espèces constituées par la dot. Mais voici qu'après la naissance d'un fils, Jean-Jacques Ampère, la situation change, M<sup>me</sup> Ampère commençant à sentir les atteintes du mal qui devait la terrasser deux ans plus tard. Le budget devient plus serré; une somme de 33 livres égarée par Ampère lui vaut de durs reproches de sa femme sur sa négligence, d'autant plus qu'il vit de leçons qui ne lui assurent pas un revenu fixe.

Loin de nous d'ailleurs la pensée que le cas d'Ampère soit exceptionnel et qu'il eût seul le privilège, entre tous les hommes de science ou de lettres, d'avoir touché le fond de la misère humaine. Nous tenons seulement à marquer qu'étant né dans la bourgeoisie aisée de l'époque, il était peu préparé à subir, avec autant de continuité, ce dur contact avec la vie.

Cependant, de toute nécessité, il faut trouver un emploi fixe, et c'est alors qu'Ampère entre dans l'Instruction Publique, en acceptant un poste à l'Ecole Centrale de Bourg, dans le département de l'Ain. C'est la première grande épreuve de sa vie, car Ampère, séparé de sa femme, ne revint à Lyon, par transfert de poste, que quinze mois après, pour assister aux derniers moments de la compagne de sa vie.

A Bourg, Ampère dispose, comme professeur, d'un salaire fixe, mais combien réduit : 2,600 francs à peine, et cela pour subvenir à la charge de deux foyers. C'est toujours la question d'argent qui lui interdit de reconstituer à Bourg son intérieur familial, bien qu'il s'efforce de trouver des ressources supplémentaires en donnant des répétitions de mathématiques ou de chimie à 18 francs par mois, et même à un tarif moindre de 9 à 12 francs lorsqu'il s'agit d'un élève pauvre. Pour lui-même, il organise sa vie à Bourg en prenant une modeste pension de 40 francs par mois, et encore chez une dame Beauregard, dont il apprend, dans la suite, que la conduite laisse beaucoup à désirer.

La gêne du ménage est attestée par ces quelques détails contenus dans une lettre de sa femme qui lui rappelle que le

commencement de son livre de physique n'est pas payé, et qu'il ne peut non plus rembourser les frais d'un petit ouvrage sur le jeu. Julie ajoute cette navrante confidence qu'ayant donné tout son argent pour les impositions, elle n'a plus rien pour payer le loyer et le médecin (1). Appel à son mari pour qu'il lui adresse les trente-six francs de deux répétitions, ce qui le laissera, lui, plus encore sans ressources. Cependant, quelle divination de l'épouse lorsqu'elle termine sa lettre par ces mots : « Enfin, comptons sur la Providence, espérons beaucoup de l'avenir. »

Comment s'étonner que dans une telle infortune Ampère ne puisse s'offrir le voyage de Bourg à Lyon, représentant 66 kilomètres, ou, s'il le fait, que ce soit en partie à pied, pour éviter les frais de la voiture publique.

De même pour sa tenue quelque peu négligée que sa femme essaie vainement d'améliorer. Renvoyé de chez M<sup>me</sup> Beauregard pour s'être mis à table « avec des mains noircies par une drogue et dégageant une odeur de jus de fumier », sa femme en prend prétexte pour lui dire de porter un peu plus d'attention à sa personne et à la propreté. « Si tu rends quelques visites, lui dit-elle, tâche d'avoir un peu l'air d'un honnête homme, cela fera du plaisir à ta pauvre femme qui n'en a pas beaucoup. » Recommandation qui n'est pas inutile, car Ampère, toujours distrait, ne ménage pas suffisamment ses vêtements, souvent tachés ou brûlés au cours de ses expériences chimiques, ainsi qu'en témoigne une fin de lettre de Julie : « Prends garde à tes gilets, à tes culottes. Je t'envoie un gros torchon avec des attaches pour mettre devant toi. » A quoi Ampère répond imperturbablement : « Je ne brûle pas du tout mes affaires et je ne fais de la chimie qu'avec ma culotte, mon habit gris et mon gilet de velours verdâtre. »

Mais Ampère est incorrigible, et nous lisons plus loin qu'ayant voulu mettre son pantalon pour aller à la Société d'Emulation, il a vu un trou non raccommodé, et derrière ce trou, un autre plus grand, avec une pièce d'une autre étoffe, destinée à boucher ce premier trou.

Si critique qu'apparaisse la situation d'Ampère à Bourg, il arrive cependant à joindre les deux bouts avec quelques répétitions, beaucoup d'économie, et en ne gardant que le strict nécessaire pour sa subsistance. Aussi n'est-on pas quelque peu indigné rétrospectivement lorsqu'on lit que, pour continuer ses expériences, il doit faire à l'Administration des avances à concurrence de 100 francs, dont le préfet lui discute le règlement.

Si nous croyons devoir donner tous ces détails, extraits des lettres entre Julie à Lyon et Ampère à Bourg, c'est pour marquer le contraste entre cette existence de misère, dans laquelle les plus petites dépenses deviennent des drames, et les enfantements de ce cerveau de génie, s'élevant d'un compte de blanchisseuse aux plus hautes abstractions scientifiques.

Ajoutons qu'avec la maladie de sa femme, qui devient de plus en plus grave, il faut envisager des soins, des remèdes, une saison d'eau, bref des frais supplémentaires qu'un maigre budget, se balançant à quelques francs près, ne permet que difficilement de supporter. On en est, dans le ménage, à regretter longuement dix francs d'arrhes payés pour une chambre aux eaux de Charbonnières, et qu'on n'a pas occupée.

Devant cette gêne de tous les jours, Ampère laisse échapper, ce qui est chez lui assez rare, un cri de détresse : « Est-il possible que tu sois privée de mille choses indispensables, tandis que ceux qui ne méritent pas les richesses en regorgent ! »

Voici encore un autre aspect de la misère au foyer. Julie malade

(1) Dans ce même temps, Ampère apprend à sa femme qu'il va être imposé à la contribution somptuaire et mobilière pour les quatre murs dans lesquels il abrite sa laborieuse existence.



de la poitrine est soignée par un médecin qui, connaissant le maigre budget du ménage, n'ordonne que des remèdes incapables de nuire, mais surtout bon marché, telles les infusions de cloportes ou des tisanes de persil. Tout cela est triste à lire dans cette correspondance d'Ampère avec Julie et cependant sur le fond du tableau passe un souffle d'amour qui fait oublier toutes les infortunes de cette vie d'épreuves.

Dernière accalmie avant la fin du rêve de bonheur : les derniers mois du séjour à Bourg furent marqués d'un temps de repos dans cette dure existence. En plus de son enseignement officiel, Ampère trouve dans une école privée un travail supplémentaire qui lui rapporte au moins 60 francs par mois. Puis, autre chance, la créance de 10,000 francs qui lui avait été cédée par sa mère, dans son contrat de mariage, devient réalisable. En touchant cette somme, Ampère devient ce qu'on peut appeler ironiquement, un modeste capitaliste.

Mais cette joie, à laquelle s'ajoutait, en 1803, celle d'être nommé comme professeur de mathématiques dans un lycée nouvellement créé à Lyon, devait être de bien courte durée. A peine arrivé pour prendre possession de son poste, c'est l'agonie de sa femme qui commence, vers le 5 juillet, date à laquelle il devait inaugurer ses cours, pour aboutir, le 13 juillet, au dénouement fatal. Ainsi, son foyer était détruit au moment où son retour à Lyon comme professeur pouvait lui faire présager des jours plus heureux.

C'est ici qu'il faut clore la vraie vie sentimentale d'Ampère, car tout ce qui a suivi n'est plus qu'un infructueux effort pour retrouver le bonheur perdu. Son cœur en détresse ne s'attache plus à rien de solide pour y fixer son rêve. L'amour, vaisseau fantôme, fuit devant lui quand il veut le saisir.

Il en est de même pour la poésie, qui fut la compagne de ses jeunes années, au temps où, par de délicats et touchants poèmes, il cherchait à fléchir le cœur de Julie.

De ses essais de poème épique : *l'Américide* ou de tragédie : *Agis*, œuvres de jeunesse inachevées, nous ne parlerons pas, car son talent n'apparaît que lorsque, sur les ailes de la poésie, il exprime ses espoirs ou ses déceptions amoureuses. Telle cette élégie, destinée à Julie Carron en 1797 et dont la lecture fut donnée sur la terrasse de Poleymieux, à l'ombre des tilleuls contemporains de ses fiançailles, lors de la cérémonie de prise de possession de sa maison de famille :

*Que j'aime à m'égarer dans ces routes fleuries  
Où je l'ai vue errer sous un dais de lilas :  
Que j'aime à répéter aux nymphes attendries,  
Sur l'herbe où tu l'assis, les vers que tu chantas !*

*Au bord de ce ruisseau dont les ondes chéries  
Ont, à mes yeux séduits, réfléchi tes appas.  
Sur les débris des fleurs que les mains ont cueillies  
Que j'aime à respirer l'air que tu respiras !*

*Les voilà ces jasmins dont je l'avais parée,  
Ce bouquet de troène a touché tes cheveux.  
Tout ici me retrace une image adorée.  
Tout y plaint les tourments d'un amant malheureux.*

*Regarde cette rose aujourd'hui desséchée !  
Hier, elle exhalait les plus douces odeurs,  
Sur ton sein palpitant tu l'avais attachée ?  
Quel injuste dédain a flétri ses couleurs !*

*Tout passe ! C'est ainsi que la course des âges  
Sur les ailes du temps emporte nos beaux jours,  
Qu'un ciel pur et serein se couvre de nuages,  
Que l'absence succède aux plus tendres amours !*

*O Fanny ! C'est ici que mon âme éperdue  
Nourrira les chagrins dont je suis déchiré.  
J'y dirai tous les jours : « C'est là que je l'ai vue !  
En me disant adieu, c'est là qu'elle a pleuré !... »*

Avec ce premier amour d'Ampère s'est éteinte la flamme poétique qu'aux heures de jeunesse sa touchante affection pour Julie avait entretenue. Comme le poète du tableau de Gleyre, assis sur la grève, il voit fuir devant lui la barque qui porte ses illusions perdues. S'il conserve le culte de la poésie, sa lyre brisée ne rend plus de son. Mais c'est alors qu'apparaît un autre Ampère qu'à Poleymieux, le recteur de l'Université de Lyon a célébré en un langage imagé : celui qui a jeté dans l'univers les semences fécondes de l'électro-magnétisme et de l'électro-dynamique, qui a signé de son nom l'un des plus beaux poèmes destinés, non à bercer l'humanité en des rythmes appropriés, mais à assouplir les forces naturelles en une flexible harmonie, commandée par les besoins humains.

\* \* \*

Nous voudrions mettre ici un point d'arrêt dans la description des états d'âme ou des vicissitudes du cœur d'André Ampère, et cependant il faut bien reconnaître que sa nature aimante et passionnée, que l'on pourrait croire incompatible avec son dur labeur scientifique, le précipite vers des aventures au terme desquelles se trouve un second mariage, assurément moins bien équilibré que le premier, et dont il ne devait extraire que bien peu de joie.

Il n'a pas établi une cloison étanche entre sa recherche scientifique et sa vie intérieure, qui vont étroitement se mêler, pour aboutir à d'autres douleurs.

Le bouleversement apporté dans son existence par la mort de sa femme se manifeste, tout d'abord, sous la forme d'un changement capital de fonction et de résidence. Après un an à peine de professorat à Lyon, voici son esprit tourmenté qui cherche dans un éloignement de cette ville un dérivatif à son désespoir. Mais comment réaliser ce projet, alors que des ressources modestes ne facilitent pas un déménagement et qu'aucun poste ne s'offre à lui à Paris ? Aussi les projets les plus bizarres traversent-ils son cerveau désemparé. On le voit tour à tour envisager la création, avec des fonds empruntés, d'un commerce de produits chimiques, d'une fabrique de vitriol ou la fonction de maître de pension.

C'est ici qu'apparaît la divination des mères qui savent maintenir leurs enfants dans le bon chemin quand ils tendent à s'en écarter par le trouble de leur cœur ou de leur raison. Mme Ampère juge ainsi les projets désordonnés de son fils, avec son bon sens maternel :

« Qu'est-ce que cette entreprise de vitriol ? Te mettre à la tête d'un commerce, toi, sans expérience, confiant comme tu l'es ? Tu seras trompé, tu te ruineras ! Tu ne veux pas d'associé ; mais ne vaut-il pas mieux gagner mille écus que de risquer d'en perdre six mille, la fortune de ton enfant, la tienne, et qui sait ?

» Prendre une pension où il faudra faire beaucoup d'avances sans être sûr d'avoir des élèves, c'est à peu près la même chose. Aller à Paris pour douze cents francs, tu ne pourras pas vivre... Si tu étais là, tu me fermerais la bouche en me disant : Maman, que veux-tu donc que je fasse ? Hélas ! mon bon ami, je n'en sais rien. Je voudrais être riche pour te dire : Voyage, dissipe-toi ; mais ce n'est pas cela, il faut prendre si bien ses dimensions que le peu que tu possèdes ne soit pas dépensé. Tu as l'esprit si bouillant ! Quand tu as une idée, tout est beau ; c'est pour cela qu'il faut consulter, ne rien précipiter, ne point agir comme tu le



fis l'autre jour avec le meilleur de tes amis, ne pas répondre : « C'est une bêtise, ça n'a pas de sens. »

Et après le mal, sa mère, femme de foi et de clairvoyance lui indique le remède :

« Est-il possible qu'un bon chrétien, un membre de Jésus-Christ, qui doit tout souffrir avec patience, résignation et douleur se désespère comme tu le fais? Jette-toi aux pieds du Crucifié et demande-lui qu'Il t'éclaire sur ce qu'Il veut faire de toi; je prierai, de mon côté, la Mère de tous qu'Elle intercède auprès de Lui pour qu'Il te rende bon et patient avec ceux qui t'aiment. Tous les jours promets à Dieu de devenir plus soumis à Sa volonté. »

Heureusement pour lui, Ampère a des amis, notamment Delambre et Lagrange, qui, désireux de renforcer par un élément jeune l'enseignement mathématique, le font nommer répétiteur à l'Ecole polytechnique. Ce changement s'opère en 1804, et c'est là le grand tournant dans la vie d'Ampère que cette arrivée à Paris où la misère et la douleur devaient encore pour lui côtoyer la gloire.

Donc, devenu Parisien, sans jamais oublier Lyon où il n'avait connu cependant que peu de jours heureux, Ampère cherche à refaire un peu de bonheur sur la ruine de son premier foyer. Soustrait à l'influence de sa mère qui avait jusque-là conservé une certaine emprise sur cette mobile nature, il suit les impulsions d'un cœur trop facilement inflammable. Partant à la recherche du bonheur perdu, le voici qui, s'écartant du mariage de raison qu'on pouvait lui préparer, se précipite dans une aventure matrimoniale où tout semble réellement combiné pour son malheur. M<sup>lle</sup> Jeanne Potot n'était qu'une petite bourgeoise à idées étroites, à préjugés, à prétentions, ne vivant que pour la vanité et pour l'argent. On conçoit ce que fut pour Ampère une vie conjugale dans laquelle l'argent devait être la mesure de toutes choses. Jamais, dit avec justesse Louis de Launay, l'amour ne témoigna mieux son aveuglement qu'en l'attirant vers cette personne vaniteuse, minauière, égoïste, sans aucun principe élevé, et dont tout aurait dû le séparer. « On dirait parfois, lui écrit son ami Ballanche, que vous cherchez, pour vous débarrasser de votre cœur, à le jeter à qui se trouve là. »

Pour rentrer dans notre sujet, il est intéressant de connaître la teneur du contrat de mariage âprement discuté par la famille Potot.

Tout d'abord le contrat imposé à Ampère est celui de la séparation de biens, suivant lequel la femme s'adjuge la propriété de tout le mobilier que vient d'acheter Ampère sur son pauvre pécule. Pour sa part, il apporte tout ce qu'il possède, soit 7,200 francs, retirés de chez deux négociants de Lyon, et remis et confiés à son futur beau-père, en lui laissant au surplus le soin de la rédaction du contrat. Ce fut le prétexte d'un pénible incident, car la mère de notre savant, ayant voulu, dans l'intérêt de son fils, faire quelques modifications à ce contrat, une rupture s'en suivit et le malheureux Ampère reçut l'ordre de ne plus mettre les pieds dans la maison, sans toutefois qu'on lui rendît les 7,200 francs déjà dépensés.

Ainsi cahoté d'illusions en déceptions, Ampère auquel sa fiancée avait joué la grande scène de la maladie et de l'attendrissement consentit à la revoir, et le mariage eut enfin lieu, le 1<sup>er</sup> août 1806; triste mariage qui aboutit, en 1809, à une séparation de fait, après le long calvaire d'un amour constamment méconnu et bafoué. Un simple détail montre quel enfer fut cette vie conjugale : Ampère, qu'on avait obligé à quitter le domicile où il vivait avec ses beaux-parents, apprit par un portier du ministère la naissance de sa fille, Albine.

Quel fut l'état d'âme d'Ampère en face de cette ruine de son

second foyer? Aucune haine ni rancune pour la femme qui l'a violemment rejeté hors de sa maison, bafouant son affection, reniant son devoir de mère. C'est lui qui fait un dernier appel à M<sup>me</sup> Ampère, dans une lettre aussi sincère qu'émouvante par laquelle il l'invite, après le jugement de séparation prononcé en sa faveur, à reprendre la vie conjugale. Rien ne montre mieux tout ce qu'il y avait de bonté dans ce cœur fait pour aimer et qui n'a que trop connu la souffrance d'aimer :

« Madame, avant de recourir aux moyens que la justice et la loi m'ont mis entre les mains, je veux essayer de tous les autres. Je me flatte encore que si le juste retour que vous deviez à mes sentiments n'est pas un motif assez puissant, la tendresse que notre enfant vous inspire vous déterminera à reprendre votre place dans ma maison. Malgré tout ce que j'ai souffert, je ne puis me persuader que les influences étrangères qui vous ont éloignée de votre mari étouffent encore en vous l'amour maternel. Notre Albine est chez moi; elle y cherche sa mère. Ce que je ressens pour elle, pourriez-vous ne pas l'éprouver aussi? La pensée d'en être séparé, même passagèrement, m'est insupportable. Comment le supplice d'un éloignement perpétuel saurait-il vous être indifférent? En revenant auprès de cet être chéri, vous y trouverez la satisfaction qu'on rencontre dans l'accomplissement des devoirs les plus doux.

« Croyez, Madame, que le retour que j'attends de vous aux plus chers aux plus vifs sentiments de la nature effacera de ma mémoire le souvenir des peines dont vous m'avez accablé, et que vous trouverez toujours en moi le dévouement dont ma conduite vous a donné tant de preuves. »

Et la lettre resta sans réponse.

D'autres aventures amoureuses traversent encore la vie d'Ampère, tant était grand son besoin d'affection et son désir ardent d'échapper à la solitude du cœur. Mais ce serait trop nous écarter de notre sujet que de rester sur le terrain sentimental et d'analyser les aventures à travers lesquelles l'entraîne son imagination, non tempérée par ce rigoureux contrôle qu'il apportait dans son activité scientifique.

Nous devons reconnaître cependant qu'aux environs de la quarantième année, le cycle de ses fortunes ou infortunes galantes est à peu près fermé, et c'est un autre Ampère que nous retrouvons dans un foyer paisible, entre sa mère et sa sœur, absorbé par les travaux de chimie et de physique qui, de découvertes en découvertes, font de lui, professeur à l'Ecole Polytechnique, le grand savant dont le génie créateur découvre les lois d'où sont sortis les progrès de l'industrie électrique au XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est également vers cette même époque, en 1817, qu'il retrouve ses croyances religieuses, momentanément égarées, lors des troubles de sa nature passionnée, et c'est un chrétien convaincu, pratiquant et militant dont nous ferons connaître plus loin les états d'âme pour montrer que sa foi s'exalte au moment où ses découvertes scientifiques l'auréolent de gloire.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'après les aventures amoureuses, il en ait fini avec les tribulations financières. Voici les derniers épisodes de cette lutte contre l'adversité.

D'abord un dernier lien avec le passé se rompt lorsqu'en 1818, pour acheter avec sa sœur, au prix de 37,000 francs, une petite maison, rue des Fossés Saint-Victor, il vend le domaine familial de Poleymieux pour 25,000 francs. Sur cette somme, il doit la moitié à son fils, Jean-Jacques, comme appartenant à la succession de sa mère, et il reste avec ses 12,000 francs, plus la dette vis-à-vis de sa sœur, qui a réglé la plus grande partie de l'achat de la maison à Paris.



Après cette accalmie, la vie d'Ampère connaît de nouvelles agitations, comme si sa destinée était, après le repos du cœur, de ne pas connaître celui de l'esprit. Voici que, vers 1819, sa carrière subit d'autres vicissitudes en raison de son inaptitude au Professorat à l'Ecole Polytechnique, où on le condamne à écrire ses cours pour les rendre compréhensibles. Chargé d'enseigner les sciences, c'est la philosophie qui l'attire; avec Maine de Biran comme maître, il écrit, disserte, professe sur la psychologie, en même temps qu'il aborde d'emblée les plus grands problèmes de la métaphysique, qui devient pour lui le violon d'Ingres. Mais de cette science psychologique il reconnaît bientôt les incertitudes et, après de multiples essais, notamment sur la naissance du moi, Ampère abandonne cette voie dangereuse pour sa foi, en remerciant Dieu de l'avoir remis dans le bon chemin.

Cette dispersion dans son activité intellectuelle aboutit d'ailleurs à sa démission de professeur à l'Ecole Polytechnique et d'inspecteur général, postes qu'il n'échangea qu'avec beaucoup de difficultés contre celui de professeur au Collège de France (1), les travaux de physique continuant cependant à occuper activement son esprit inventeur. Signalons, en passant, qu'Ampère n'a connu d'autre récompense pour ses travaux qu'une entrée à l'Institut, après quelques essais infructueux, et la croix de la Légion d'honneur.

En même temps que ces incidents de carrière, d'autres ont une répercussion dans son maigre budget. Son fils Jean-Jacques Ampère, dont l'histoire, en tant d'autres points, fut liée à la sienne, sort du foyer familial pour suivre un autre sillage, celui de M<sup>me</sup> Récamier. Or, la petite fortune de la famille appartenait à ce fils qui avait hérité de sa mère et celui-ci, enchaîné aux charmes de cette divinité pour ses amis, ne pouvait être d'aucun secours dans le budget paternel. Cette période marque donc un retour vers la misère, car on voit Ampère, ayant épuisé ses ressources pour l'arrangement de sa maison ou l'achat d'instruments de physique, emprunter 50 francs au physicien Fresnel pour payer les frais du ménage. En ce même temps, sa sœur lui révélait un trou de 11,000 francs dans le budget de leur foyer commun, dette que 5,000 francs d'appointements au Collège de France et 2,400 francs de retraite après vingt-deux ans de service à l'Université, ne permettaient pas de rembourser, si l'on tient compte en outre de ce que le savant devait dépenser pour l'achat des appareils nécessaires à ses travaux dans l'électricité dynamique.

De la situation précaire d'André Ampère, jusqu'à la fin de sa vie, nous avons un témoin : Frédéric Ozanam. Venu lui aussi de Lyon à Paris en 1831, le jeune étudiant raconte qu'il avait été rendre une visite d'honnêteté au grand savant dont la renommée était alors solidement établie, et que celui-ci, au cours de l'entretien, après s'être informé du prix de sa pension, lui proposa d'occuper au même prix la chambre que son fils, Jean-Jacques Ampère, avait délaissée, par suite d'une absence prolongée en Allemagne. « Vous faites maigre, lui dit-il, nous aussi; vos goûts et vos sentiments sont analogues aux miens, je serai bien aise d'avoir l'occasion de causer avec vous. » Azanam accepte avec joie cette hospitalité qui le flatte. Il constate seulement qu'il a un bon poêle de faïence, mais on n'y allume que peu de feu par économie, et l'on fait sans doute maigré plus souvent que le vendredi.

Ampère ne devait pas obliger un ingrat, car dans ses *Lettres*, Ozanam célèbre les bienfaits de cette hospitalité qui dura dix-

(1) Sa fonction d'inspecteur général lui fut rendue en 1828 comme une sorte de pension alimentaire.

huit mois : il évoque la maison tutélaire qui s'ouvrit à lui pour abriter son inexpérience et la famille dans laquelle il fut accueilli comme un enfant, l'homme de science, au faite des honneurs ne dédaignant pas de lui servir de père.

Nous arrivons maintenant au terme de la vie de ce génial savant, c'est-à-dire au moment où tant d'autres jouissent en paix du fruit de leur travail, de leurs découvertes ou de leur économie. Il n'en est rien pour André Ampère, qui dans un navrant crescendo, tire, jusqu'à la fin, le diable par la queue, au point de l'arracher, suivant une populaire expression.

Son biographe, Louis de Launay, nous dépeint avec une touchante émotion la situation misérable de cet homme, déjà usé par la maladie, le labeur et les soucis, réduit pour vivre à continuer un métier d'inspecteur qui l'épuise et ne réussissant pas même à joindre les deux bouts. Plus d'une lettre le montre possédant à peine quelques dizaines de francs en caisse et ne sachant pas où donner de la tête pour acquitter des dettes dont ce distraît a oublié le total. En octobre 1830, on le voit particulièrement affolé à l'idée qu'un billet de 4,000 francs, signé par lui, pourrait être protesté et entraîner son déshonneur avec sa radiation de l'Université. Comme dans tous les cas semblables, il était dévoré par les intérêts de ses emprunts, intérêts calculés pourtant sans la moindre usure par des créanciers faciles et plus ou moins amis.

Aussi peut-on dire que cette grande et belle existence n'a jamais connu le calme et le repos, car voici sa dernière étape sur le chemin de l'infortune où le conduisait l'impérieuse nécessité de gagner sa vie jusqu'à la fin. Avant tout homme de laboratoire, Ampère est cependant dans l'obligation de suspendre ses travaux pour continuer ses tournées d'inspection qui le maintiennent en fonction administrative et entrent, pour la meilleure part, dans son budget.

Nous sommes en 1836. Ampère se rend à Saint-Etienne, où sa poitrine commence à faiblir, sans qu'il veuille encore se rendre compte de son état de santé, dominé jusqu'alors par son énergie. Là, il rencontre son ami de cœur, Julien Bredin, pour un revoir qui devait être un dernier adieu. Inquiet de sa santé, son ami veut laisser reposer son corps et son esprit en lui évitant toute conversation prolongée, politique, morale ou scientifique. Mais Ampère ne veut pas entendre la voix de la raison et de l'amitié et ce sont les plus graves problèmes humains qu'il évoque au seuil de l'éternité. La science n'est pas pour lui le terme de ses préoccupations. Elle n'est qu'une des formes de la vérité, mais non son objet essentiel qui est de rendre les hommes meilleurs et de contribuer ainsi au bonheur de l'humanité.

A Marseille, où il se rend ensuite, Ampère achève sa course. Atteint de pneumonie, il commence à se rendre compte de la gravité de son état, ainsi qu'en témoigne cette dernière lettre à son fils : « Je succombe à la fatigue d'écrire. Je te quitte avec une tendresse que rien ne peut surpasser. »

Une fièvre ardente, un délire de vingt-quatre heures succèdent à un état complet d'épuisement; le mal conjuré à la poitrine envahit le cerveau, et le 5 juin 1836 le grand Ampère mourait, à l'âge de soixante et un ans, dans la chambre du recteur, au Lycée de Marseille, sans qu'aucun des siens ait pu assister à ses derniers moments.

En 1869, ses restes furent transportés à Paris, au cimetière Montmartre, à côté de ceux de Jean-Jacques Ampère. Placée sous le signe de la Croix, la tombe porte l'inscription suivante :



ANDRÉ-MARIE  
AMPÈRE

Né à Lyon le 21 juin 1775

Mort à Marseille le 10 juin 1836

Membre de l'Académie des Sciences

Il ajouta aux connaissances humaines

Dans les mathématiques, physiques,  
métaphysiques et morales

Il créa la théorie de l'Electro-dynamique

Il écrivit l'essai

sur la philosophie des sciences

Vrai chrétien

Il aima l'humanité et fut simple et grand

au-dessous de cette inscription, la pensée consolante de saint Paul :

*Ne soyez pas désolés comme ceux qui n'ont pas d'espérance.*

La douleur de ceux qui l'ont connu et aimé ne pouvait mieux s'exprimer que par celui qui fut son ami de toute la vie, son frère dans la foi, tous deux ne concevant pas le Ciel l'un sans l'autre, tant ils étaient tendrement unis. A cette inaltérable amitié, il ne saurait y avoir de plus bel épilogue que cette lettre de Bredin à Jean-Jacques, après la mort de son père :

« Pauvre ami! Je sens quelle douleur est la vôtre. Vous sentez aussi quelle douleur est la mienne! Je sais depuis hier la terrible perte que nous faisons, perte immense pour nous, immense pour la science, pour le monde civilisé, perte irréparable, mal sans remède!

» Depuis hier, je voudrais m'entretenir avec vous, mais que vous dirai-je? Que faire des mots pour exprimer de telles angoisses, une telle affliction! D'ailleurs, je n'ai pas une idée nette;

j'entends sa voix dans les chemins de Poleymieux en 1804; je vois au coin du feu le petit Jean-Jacques, sa grand-mère dont la physionomie avait un calme qui m'inspirait tant de respect, sa tante, figure angélique! Voilà tout! Des images sur tout, des retentissements de voix et point d'idées!...

» Vous savez, vous devinez ce que j'éprouve. Je suis en une sorte de sainte communion avec vous, communion à un calice d'amertume, mais aussi communion à de douces espérances.

» Celui que nous regrettons, ce puissant esprit, cette vaste intelligence, cette imagination ardente, élevée, ce cœur si généreux, votre père, mon André, est maintenant réveillé d'un rêve pénible, l'exil est terminé, le voilà rentré dans la céleste patrie où, grâce à Dieu, nous le rejoindrons un jour — ce jour ne tardera pas pour moi. »

Magnifique oraison funèbre, dans son émouvante simplicité, et dont voici, sur Ampère intime, la suprême pensée :

« Je ne sais pas ce qu'il faut admirer le plus de ce cœur ou de ce cerveau. Jamais homme n'aima comme il aimait. »

Ozanam, dans son adieu à Ampère, ne tient pas un autre langage :

« Une vie illustre vient de s'éteindre. M. Ampère est mort en laissant un grand vide dans la société des Intelligences d'élite parmi lesquelles il marchait au premier rang; laissant un grand deuil dans le cœur de tous ceux qui avaient pu l'approcher de plus près et jouir de la familiarité de ses vertus »

Et toujours cette même exaltation de ce cœur qui a beaucoup aimé. « En vérité, ceux qui n'ont connu que l'intelligence de cet homme n'ont connu de lui que la moitié la moins parfaite. S'il pensa beaucoup, il aima encore davantage. »

MAURICE LEWANDOWSKI.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### La Voix de nos Evêques.

Lettre Pastorale de Carême  
de S. Em. le Cardinal de Malines.

Pour n'aborder pas une de ces brûlantes questions qui agitent le monde contemporain, mais une question de haute spiritualité, à profondes répercussions sociales d'ailleurs, l'Encyclique sur le sacerdoce n'en est pas moins destinée à un grand retentissement dans les sphères de l'intelligence et à produire dans les âmes un salutaire ébranlement. La raison en est obvie : le sacerdoce n'est-il pas la plus sublime institution que le Christ Rédempteur ait laissée aux hommes rachetés par son sang? Il fallait s'attendre à ce que S. Em. le Cardinal fit écho à la parole pontificale en l'adaptant, en l'appropriant aux nécessités spirituelles des fidèles commis à sa charge : c'est le thème de la Pastorale de ce Carême de 1936.

Une logique ordonnance de ce vaste sujet le met à la portée de tous : I. *Sublime dignité du prêtre*; II. *Utilité sociale du sacerdoce*; III. *Devoirs des fidèles envers le prêtre*.

#### I. DIGNITÉ DU PRÊTRE

Parce qu'il répond aux besoins de la nature de l'homme — l'animal religieux de Quatrefages — qui, sous tous les cieux, s'est senti redevable à l'Être Suprême d'un culte non seulement secret et privé, mais public et collectif, le sacerdoce est universel et universellement honoré : partout des autels où fument des victimes; partout, pour les desservir, une caste sacerdotale. A plus forte raison, la vraie religion possède-t-elle des hommes préposés au culte, qui vaquent exclusivement aux intérêts divins et éternels. Mais comme, à proprement parler, il n'existe qu'un sacerdoce unique, parce qu'il n'existe qu'un seul Médiateur entre Dieu et l'homme, à savoir l'Homme-Dieu, le Prêtre souverain, les autres, investis de son sacerdoce, sont *les ministres du Christ*, ses délégués, ses suppléants. Ils remplissent, à ce titre, une quadruple fonction : *Sacrificateur, sanctificateur, prédicateur, intercesseur*.

*Sacrificateur* : dépositaire d'un pouvoir sublime, le prêtre, à l'autel, par une parole toute-puissante, appelle et réalise la présence de la divine Victime du Calvaire, le corps et le sang du Christ, et il en fait l'oblation à la divine Majesté.

*Sanctificateur* : depuis la naissance de l'homme, à toutes les heures graves de son existence, à toutes les étapes de sa vie religieuse, par l'administration des sacrements, le prêtre a



qualité pour dispenser ou accroître la grâce qui est la source de la vie surnaturelle, et, l'ayant sanctifié du berceau à la tombe, il ne l'abandonne qu'il ne l'ait introduit au Ciel.

*Prédicateur* : le prêtre, en vertu d'un droit inaliénable qui est d'abord un devoir imprescriptible, annonce la parole de Dieu, instruit l'homme de la vérité qui est la clef de sa destinée et lui enseigne les moyens certains de conquérir le bonheur éternel.

*Intercesseur* attiré, par sa prière officielle, le prêtre médiateur détourne les châtements célestes, implore et attire les bénédictions et les faveurs d'En-Haut.

Le prêtre, placé entre ciel et terre, donnant l'homme à Dieu et Dieu à l'homme, capable par ses pouvoirs immenses de tirer l'homme de sa misère et de le conduire à sa fin, homme de Dieu, représentant et continuant le Christ, apparaît, à la lumière de la foi, revêtu d'une grandeur idéale, transcendante, insurpassable. Il la porte dans la faiblesse de son être, soit, mais elle n'est pas un rêve, un mythe, elle est une réalité profonde, actuelle. Cette suréminente grandeur s'incarne en chaque prêtre, légitimement ordonné, en communion avec l'Eglise.

## II. UTILITÉ SOCIALE DU PRÊTRE

Voilà le prêtre dans le temple, dans la gloire du face à face avec Dieu. Le voici, le front encore rayonnant des clartés divines, descendant de son Calvaire mystique dans les rangs de la société. Il est le bienfaiteur de l'humanité. Il l'est, rien que par son action religieuse essentiellement civilisatrice, à telles enseignes que dépourvue de son ministère, une agglomération tombe bientôt en régression et, selon le mot du saint curé d'Ars, retourne à l'état sauvage. Il est le père des déshérités, de tous les malheureux qu'il abrite sous le manteau de sa charité. Porte-parole des Papes, de Léon XIII à Pie XI, il est à tous les avant-postes du mouvement social, la cheville ouvrière des institutions qui favorisent l'amélioration matérielle et morale des ouvriers. Il est le trait d'union entre les classes sociales trop souvent, hélas! séparées par l'antagonisme des intérêts. A la mission sociale du prêtre se joint sa mission éducatrice. « Dans notre pays particulièrement, écrit le Cardinal, la splendide mission éducatrice du clergé tant séculier que régulier ne peut être assez louée et admirée. Il a rendu et rend plus que jamais aux familles, à la patrie et à la société des services immenses, en imprégnant les jeunes âmes des principes qui forment les vies vaillantes et fécondes. » Pie XI ne pouvait manquer de compléter ce tableau de rôle social du clergé sans montrer la part brillante qui lui revient dans le domaine de la science. Il n'en pouvait être autrement. L'Eglise, héritière du savoir antique dont elle a sauvé les trésors, a toujours mis la science en honneur, à ce point que jadis *clerc* signifiait « versé dans les lettres ». Elle compte dans les rangs des clercs d'aujourd'hui non seulement de doctes théologiens rompus à toutes les disciplines sacrées, mais des prêtres d'élite qui se sont signalés, illustrés même, comme naguère, en notre pays, ainsi que l'insinue délicatement le Cardinal, par leurs travaux originaux, par leurs découvertes, dans toutes les branches des sciences profanes.

Sur le terrain social, le clergé catholique fait grande figure et force le respect même des incroyants, à moins qu'il n'en reçoive l'hommage involontaire de leur haine.

## III. DEVOIRS DES FIDÈLES ENVERS LES PRÊTRES

Il faut honorer tous les hommes, a dit saint Benoît, en formulant une règle qui a produit une révolution morale. Le caractère

du sacerdoce qui place le prêtre comme tel, au-dessus des autres hommes, commande d'abord une vénération singulière.

Le Cardinal fait ici une lumineuse observation. La grandeur idéale du ministre du Christ est purement surnaturelle, elle n'est pas fonction de ses facultés ou capacités naturelles, elle n'est perceptible qu'aux yeux de la foi. Ce qui apparaît, ce que l'observation naturelle discerne, c'est l'homme avec ses qualités et ses défauts, avec tous les constitutifs de sa personnalité, objet de sympathie ou de répulsion naturelle, hélas! trois fois hélas! parfois avec le cortège des tristes défaillances. Il est, il fut toujours des indignes, il fut même un Judas dans le collège apostolique et sa lignée n'est pas éteinte. Où est le devoir des fidèles? Pour respecter le prêtre, il doit le regarder en esprit de foi : ainsi faisait François d'Assise qui lui cédait le pas sur l'ange. Sur les déficiences, voire les tares de l'homme, jeter le manteau de la charité, comme Constantin. Il fut de mode dans un certain monde de gloser sur le clergé et, naturellement, la tache qui souille l'hermine est d'autant plus visible que celle-ci est plus éclatante de blancheur. Mais, observe le Cardinal, il faut rendre justice à ce clergé, notamment au clergé belge, que nos adversaires éclaboussent parfois de leur mépris, en reconnaissant sa haute tenue, l'esprit de discipline de la milice du sanctuaire, son éloignement de tant de lieux de plaisirs où fréquentent même les bons chrétiens, il faut entourer d'une juste vénération cet homme qui pour être tout à Dieu et à ses frères s'est enchaîné par vœu à la garde du célibat.

Qu'à la vénération s'ajoute la sympathie des cœurs, celle qui inspire la confiance en la spirituelle paternité du prêtre!

Que les fidèles traduisent surtout leur attachement à leurs pasteurs par le recours à ses pouvoirs divins, par une assistance éclairée à la messe qui les associe intimement à sa célébration liturgique, par l'humble fréquentation du tribunal de la pénitence, où siège la magistrature de la miséricorde, par l'audition de la parole de Dieu dont le prêtre est l'organe et où le bon sens chrétien, peu soucieux de l'agrément littéraire, s'attache surtout à la substance de la vérité.

Il est un devoir de suprême importance qui retiendra longuement l'attention des fidèles : *le recrutement du clergé*. Et le Cardinal de suivre ici pas à pas le Saint-Père dans la recommandation des moyens les plus efficaces à favoriser cette grande cause.

Une observation préalable tout à l'honneur du diocèse de Malines. « Dans le diocèse de Malines, la jeunesse cléricale qui monte vers l'autel est nombreuse et de choix, mais les nécessités spirituelles de notre immense troupeau sont grandes et augmentent sans cesse. Il faut donc, de toute évidence, que tous les moyens soient employés pour assurer le nombre suffisant des ouvriers dans la vigne du Seigneur. » Il est remarquable qu'ici, pour le nombre des vocations, les deux plus grandes villes, la capitale et la métropole commerciale, marchent en tête.

Et d'abord la prière. C'est un sujet d'étonnement profond que, pour subvenir à l'immense labeur de la récolte des moissons d'âmes, Jésus-Christ lui-même, le Maître des destinées, nous fait un devoir « de demander au Maître de la moisson qu'il veuille bien envoyer des ouvriers dans sa moisson », comme si celui-ci avait besoin de nous, comme s'il attendait notre requête pour se susciter des coopérateurs! *Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* (Matth., IX, 37-38.)

Il y a là, dans l'économie surnaturelle, une part faite à la prière, presque l'offre d'une place au Conseil divin, qui est simplement prodigieuse. Cette prière, dit le Pape, Dieu l'exauce, en dépit de toutes les causes qui combattent le recrutement des vocations; c'est à la prière que le Pape, fait remonter l'apparition de ces géants de l'apostolat, placés par lui sur les autels, les Jean-Marie Vianney, les Joseph-Benoît Cottolengo, les Jean Bosco.



Un autre moyen, c'est de soutenir les œuvres destinées spécialement à favoriser l'écllosion des vocations, telles, dans ce diocèse, l'*Œuvre des Vocations* et la *Confrérie Marie, reine du Clergé*, toutes les deux florissantes. Pour nous y encourager, le Saint-Père a cité cette parole de saint Vincent de Paul : « Quoique nous projections, toujours nous expérimenterons que nous n'aurions jamais pu travailler à une œuvre plus importante qu'à susciter de bons prêtres. » Et que dites-vous de ce rapprochement ingénieux et saisissant : « Si celui qui donne un verre d'eau au plus petit des disciples du Christ ne perd pas sa récompense, quelle ne sera pas la rémunération de ceux qui mettent en quelque sorte entre les mains pures du jeune lévite la Coupe sacrée, empourprée du sang du Rédempteur, et l'aident à élever vers le Ciel ce gage puissant de paix et de prospérité pour les hommes? »

Le Pape ne pouvait omettre de relever l'heureuse influence de l'Action catholique sur les vocations. « C'est, dit-il, la plus belle récompense de son dévouement de voir Dieu faire éclore au sein de ces organisations de jeunesses de nombreuses vocations pour le clergé diocésain et régulier. » Si l'Action catholique est le plant privilégié ou s'épanouissent comme des fleurs exquis les belles âmes prédestinées au service des autels, il reste que la famille chrétienne, le sanctuaire domestique orné de vertus, embelli par la piété est le climat propre des vocations sacerdotales, qu'elles éclosent comme spontanément dans sa pure atmosphère et y reçoivent la culture dont elles ont besoin pour donner leur fruit. Elevant la voix avec une juste sévérité, le Pape reproche aux familles de l'aristocratie et des classes supérieures de ne pas rechercher l'honneur d'encourager la réponse aux appels de Dieu, de pousser même le mépris du don divin jusqu'à faire avorter les vocations que, par une autre aberration non moins coupable, la noblesse d'Ancien Régime prenait souvent plaisir à forcer pour placer ses cadets dans l'Eglise. « Une longue et douloureuse expérience enseigne du reste que pour avoir par une sorte de trahison détourner leurs enfants de l'appel divin, ces parents aveugles ont été, et pour eux et pour leurs enfants eux-mêmes, cause de bien des larmes. Dieu veuille que ces larmes ne soient point tellement tardives qu'elles doivent être des larmes éternelles! »

Le Cardinal demande à ses ouailles de prendre en sérieuse considération ces graves enseignements, de les accueillir en chrétiens, de les méditer souvent et de les mettre fidèlement en pratique.

Cette belle et forte Lettre pastorale qui interprète avec une onction persuasive les enseignements du Saint-Père et les ajuste avec une si parfaite mesure aux nécessités spirituelles de l'heure en notre pays, s'achève par ces mots :

« Soyez convaincus que le sacerdoce est un don insigne de Dieu à l'humanité. C'est par le sacerdoce qu'Il a voulu continuer jusqu'à la fin des siècles l'œuvre de la rédemption accomplie par son Fils unique, Jésus-Christ. C'est par le sacerdoce qu'Il nous donne le sacrement de l'autel : sans le sacerdoce pas d'eucharistie, et que serait notre religion sans l'eucharistie!

» Remerciez sans cesse le Seigneur de ce don magnifique, preuve tangible de son amour et de sa miséricorde, gage des biens éternels qu'Il réserve à ceux qui en feront usage. Montrez-vous-en dignes par la fermeté de votre foi chrétienne, par l'ardeur de votre charité et par la ferveur de votre vie chrétienne. »

J. SCHYRGENS.

## La situation intérieure du Pays

*Du rapport annuel de la Société Générale de Belgique nous extrayons ces considérations :*

### LA DÉFLATION

Un événement, particulièrement important pour l'économie belge, a marqué l'année 1935 : le 30 mars le belga fut dévalué de 28 %.

Depuis 1930 jusqu'en mars 1935, le pays a cherché dans la déflation le remède au déséquilibre de ses prix par rapport aux prix mondiaux. L'économie de la Belgique dépendant étroitement du marché mondial, cette adaptation s'avérait indispensable; elle n'était cependant réalisable que si elle se pratiquait franchement, vigoureusement et simultanément dans tous les domaines, ce qui exigeait, pour une œuvre de véritable salut public, un large esprit d'entente et de coopération. Ce dernier fit malheureusement défaut et il fut impossible de comprimer suffisamment tous les éléments du prix de revient pour ramener le coût de la production au niveau des prix mondiaux. Le déséquilibre persistant entre les recettes et les charges entraîna l'endettement des particuliers aussi bien que celui de l'Etat. A la longue, cet endettement devait devenir réellement insupportable.

Ainsi, la cause profonde de la dévaluation du belga ne fut donc en aucune façon d'ordre monétaire, mais bien d'ordre économique et politique.

Quant à la cause occasionnelle, elle réside dans la chute soudaine et importante de la livre sterling au début de mars 1935. Cet événement était de nature à décourager les plus persévérants : il réduisait à néant, en quelques jours, les ajustements péniblement réalisés pendant toute l'année précédente.

A l'honneur de notre pays, il est juste de reconnaître qu'aucune grande nation commerçante n'est parvenue à pousser aussi loin que lui l'adaptation de ses prix intérieurs aux prix mondiaux. Ce résultat est d'autant plus méritoire que, au lendemain d'une guerre et d'une occupation épuisantes, la Belgique ne possédait plus les réserves qui ont, jusqu'à présent, permis à d'autres pays d'éviter une dévaluation de la monnaie.

Cet effort ne fut d'ailleurs pas inutile; non seulement, il détermina les entreprises à réaliser des perfectionnements techniques, mais encore il nous épargna un ajustement monétaire aussi important que celui des principales devises, notamment la livre sterling et le dollar.

### LA DÉVALUATION

Les résultats de la dévaluation belge ont rarement été jugés avec toute l'objectivité voulue. Dans l'ensemble, on doit admettre que, jusqu'ici, cette opération a donné ce qu'en attendaient ses auteurs.

Au point de vue monétaire, tout d'abord, la position de repli adoptée pour le franc belge, et son rattachement immédiat à l'or, lui ont valu une sécurité enviable qu'atteste d'ailleurs sa stabilité sur le marché des changes.

Au point de vue économique, une amélioration réelle s'est dessinée dès le mois d'avril. Les principaux indices en font foi; la diminution saisonnière du chômage, notamment, fut plus accentuée que celle de l'année précédente.

En ce qui concerne le commerce extérieur, les résultats de la dévaluation sont peut-être inférieurs à ceux que l'on escomptait; cela tient, en partie, à la situation difficile de trois de nos principaux clients : la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Enfin, la dévaluation a eu pour effet de ranimer le marché intérieur et d'attirer davantage l'attention sur lui; on s'est finalement rendu compte que, malgré son exigüité, il était susceptible d'assurer des débouchés plus importants que l'on ne l'estimait.

Mais la même objectivité oblige à constater qu'elle a demandé des sacrifices à certaines catégories d'intérêts, et, plus spécialement, aux détenteurs de créances. Sans doute ceux-ci trouvent-ils une compensation partielle dans le renouveau économique qui s'amorce et qui, en définitive, est profitable à toute la population. Il n'en reste pas moins que l'importance de ces sacrifices impose aux pouvoirs publics l'obligation morale d'éviter une



diminution trop sensible du pouvoir d'achat de la monnaie à l'intérieur du pays.

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Il n'est pas douteux que ces résultats sont dus en partie à un concours de circonstances qui échappent à notre contrôle : tendance meilleure de la conjoncture mondiale, stabilité quasi absolue de la livre et du dollar depuis la fixation de la nouvelle parité du franc. Ces circonstances sont de nature à se modifier du jour au lendemain; à tout moment peuvent surgir des complications politiques, économiques ou monétaires, susceptibles de bouleverser les bases actuelles de l'économie internationale.

Aussi la plus grande prudence reste-t-elle de rigueur dans l'administration des affaires publiques et privées. Aujourd'hui comme hier un esprit de sage économie doit présider aux dépenses de l'Etat et des pouvoirs subordonnés, dont les impôts frappent trop lourdement les contribuables.

En Belgique, plus qu'en tout autre pays, il importe de se garder de l'illusion d'un retour rapide à la prospérité. Six années d'une crise sans précédent ont durement montré combien il est indispensable de constituer d'amples réserves pour les mauvais jours.

## LES BANQUES

Les conséquences de la crise économique et spécialement la dévaluation de la devise nationale ont fait naître pour les banques, au cours de cette année, des complications nombreuses.

Au courant du mois de mars, la défiance à l'égard de la monnaie belge s'étendit avec une grande rapidité. Elle entraîna des fortes sorties d'or de la Banque Nationale. Les banques en subirent le contre-coup; leurs dépôts furent l'objet de retraits massifs. Elles y firent face avec le concours de la Banque Nationale. Leur coefficient de liquidité fut, par le fait, momentanément diminué dans une mesure variable suivant les cas.

La dévaluation eut pour suite des importantes rentrées d'or à la Banque Nationale, rentrées qui à leur tour entraînèrent une forte augmentation des dépôts confiés aux banques. Les liquidités sont actuellement très abondantes. Elles sont saines parce que pour la presque totalité propriété de nos nationaux.

La restriction des crédits fut, pendant tout le temps que la tendance économique était à la baisse, une obligation à laquelle les banques, soucieuses de leurs devoirs envers les déposants, ne pouvaient se soustraire. Cette tension des crédits, conséquence normale et en aucune façon cause de la crise économique, diminue à mesure que, la conjoncture s'améliorant, le risque d'immobilisation des capitaux prêtés décroît.

C'est dans ce sens favorable que le marché des capitaux a commencé à évoluer en Belgique dès le commencement du deuxième trimestre de l'exercice. Cette tendance est depuis lors en amélioration constante.

Un arrêté royal du 9 juillet 1935 institue en Belgique un contrôle des banques, régleme les émissions de titres et valeurs et place les banques sous un nouveau statut légal.

Cet arrêté s'applique aux entreprises belges et étrangères qui reçoivent habituellement des dépôts de fonds remboursables à des termes n'excédant pas deux ans.

Il maintient, pour ces entreprises, la défense déjà stipulée par un arrêté royal du 22 août 1934, d'avoir dans des sociétés commerciales autres que des banques, des intérêts en qualité d'actionnaire ou d'obligataire. Il détermine un minimum de capital obligatoire. Il institue un organisme autonome : « La Commission bancaire », chargé de veiller à l'application de l'arrêté royal.

L'arrêté royal oblige en outre les banques à faire choix de leurs commissaires parmi les réviseurs assermentés agréés par la Commission bancaire.

Des prescriptions, relatives à la publication ou à la communication périodique des situations des banques, complètent le contrôle instauré par le législateur.

Il y a lieu de faire ressortir ici que si la Commission bancaire peut charger les réviseurs de lui faire rapport sur leur activité, ces rapports ne peuvent, aux termes de l'article 38 de l'arrêté, « porter sur les relations entre la banque et un client déterminé ». D'autre part, aux termes du même article 38, « la Commission bancaire ne connaît pas des questions fiscales ».

Le caractère confidentiel des relations de la Banque avec ses clients est donc sauvegardé.

La forte position de la Banque Nationale de Belgique permet de réaliser la délicate opération de la dévaluation sans provoquer dans la suite des variations brusques et pernicieuses des cours des changes étrangers ni du taux d'escompte des effets commerciaux.

Le taux de 2 1/2 %, pour l'escompte des acceptations, resta en vigueur depuis le 28 août 1934 jusqu'au 16 mai 1935.

A cette date, la stabilité du marché monétaire et le volume des liquidités disponibles dans le pays favorisaient une accentuation des efforts tendant à la facilité et au bon marché des crédits, en vue de stimuler la reprise de l'activité économique.

La Banque Nationale ramena le taux d'escompte à 2 %, taux encore aujourd'hui en vigueur.

## Conférences Cardinal Mercier

17<sup>e</sup> année

ET

## Grandes Conférences Littéraires

9<sup>e</sup> année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 25 février**, à **5 heures** (Salle Patria) par

**M. Jean-Julien LEMORDANT,**

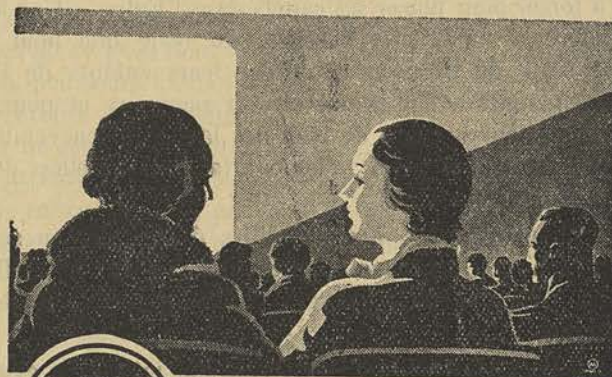
artiste peintre-aveugle de guerre,  
grand-officier de la Légion d'Honneur

SUJET :

**Le beauté de ma Bretagne**

Cartes : 10, 15 et 20 francs.

L'location à la Maison F. Lauweryns, 20, rue Treurenberg tél. 17.97.80.



**Des maux de tête intempé-  
tifs ne lui gâtent jamais les  
plaisirs d'une bonne soirée...**

car elle a toujours sur elle un comprimé ou une poudre « LA CROIX BLANCHE ».

Les poudres ou comprimés « LA CROIX BLANCHE » sont par excellence le remède contre la douleur. Sous leur influence les maux de tête quels qu'ils soient — migraine, vertiges ou simple lourdeur — les névralgies de tous genres, les maux de dents, la fièvre et la grippe, les douleurs rhumatismales, disparaissent bientôt, et à la sensation de fatigue et d'abattement qui accompagne généralement ces maux, succède un état de fraîcheur et de bien-être.

Comme d'autre part les poudres et comprimés « LA CROIX BLANCHE » sont inoffensifs, qu'ils ne troublent pas le cœur et se laissent facilement digérer, ils constituent un véritable remède de famille et doivent avoir leur place dans chaque ménage.



## LA CROIX BLANCHE

Le tube de 24 comprimés : 11 frs  
La boîte de 8 poudres : 4 »  
" 24 " 11 »  
" 48 " 20 »

*soulage réellement*

PRODUIT BELGE  
EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

DANS TOUTES LES PHARMACIES — Dépôt général : Pharmacie Toppens, Saint-Nicolas-Waas